



références

voir, comprendre, sensibiliser

Édition 2014



"références"

10^{ème} actualisation - novembre 2014

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint les 20 nouvelles fiches "Références" qui viennent actualiser le fonds existant. Plus de 200 réalisations sont désormais consultables et imprimables depuis notre site internet. Cet observatoire de la production contemporaine est consulté régulièrement car il permet aux élus et aux professionnels de trouver des exemples de réalisations comparables aux projets qu'ils veulent mener. Cette base de données sur les équipements récents de la Haute-Savoie permet un partage d'expériences.

Dans cette livraison, plusieurs d'équipements publics sont issus de concours de maîtrise d'œuvre. Comme vous pourrez le constater, cette procédure stimule la créativité des concepteurs et apporte de l'intelligence dans les réponses qui sont faites.

"Références" a déjà dix ans et d'autres CAUE ont depuis pris des initiatives similaires. C'est pourquoi, un observatoire national des CAUE (www.caue-observatoire.fr) a vu le jour, regroupant les fiches projets de 35 CAUE. Cet outil est complémentaire de "Références" offrant des entrées nationales.

Cette édition se présente sous forme de livret abandonnant le système de classeur qui n'apparaît plus adapté. Par ailleurs, depuis 2010, la publication annuelle des fiches "Références" est également présentée sous forme d'exposition dans la galerie de L'îlot-S. L'exposition "Architectures de référence 2014 en Haute-Savoie" se tiendra du 22 janvier au 11 mars 2015 et mettra en évidence la procédure de concours de maîtrise d'œuvre. Cette exposition est disponible pour les collectivités qui le souhaitent: la diffusion de ces opérations doit permettre à tous les acteurs de l'aménagement du territoire d'acquérir une culture commune et d'enrichir les débats de l'architecture, de la ville et du paysage.

En souhaitant que l'outil "Références" nourrisse vos projets à venir,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Guy Chavanne, Président



SOMMAIRE

ÉQUIPEMENT PUBLIC

			EQP	
réhabilitation de l'ancienne mairie	Samoëns	p.6		
réhabilitation de l'ancienne ferme en mairie	Jonzier-Épagny	p.8		
groupe scolaire de Vallin-Fier	Annecy	p.10		
groupe scolaire	Brenthonne	p.12		
centre aquatique	Annemasse	p.14		
école de musique et de danse intercommunale	Chamonix-Mont-Blanc	p.16		
médiathèque	Thyez	p.18		
cinémathèque des Pays de Savoie et de l'Ain	Veyrier-du-Lac	p.20		
réhabilitation de l'ancienne école en office du tourisme	Sixt-Fer-à-Cheval	p.22		
maison intergénérationnelle de l'enfance et de la famille	Saint-Julien-en-Genevois	p.24		
archives municipales et logements	Annecy	p.26		

LOGEMENT

			LGT	
logements collectifs "La closerie des Allys"	Viuz-en-Sallaz	p.28		
immeuble de logements "Grand angle"	Viry	p.30		
logements collectifs "Art de ville"	Annecy	p.32		
logements groupés "Les Liparis"	Saint-Jorioz	p.34		

ESPACE PUBLIC

			ESP	
aménagement de la place de la Libération	Annemasse	p.36		
parc de la Dranse	Publier	p.38		
aménagements du chef-lieu et des quais du Giffre	Sixt-Fer-à-Cheval	p.40		

ENVIRONNEMENT

			ENV	
aménagements des rives du lac entre Annecy-le-Vieux et Veyrier-du-Lac	Annecy-le-Vieux/ Veyrier-du-Lac	p.42		

DIVERS

			DIV	
refuge du Goûter	Saint-Gervais-les-Bains	p.44		

Du passé, faisons table pleine

Le bâtiment est une ancienne demeure seigneuriale dont l'origine pourrait remonter au 16^{ème} ou 17^{ème} siècle, et qui a subi au fil du temps de nombreuses modifications. Lorsque l'architecte Guy Desgrandchamps, spécialiste du patrimoine architectural, a été sollicité pour sa réhabilitation, l'édifice n'était plus que l'ombre de lui-même. Obsolète, avec quelques traces de fissures et un vieil enduit en ciment décati, seules certaines de ses pièces étaient utilisées avec une salle investie ponctuellement

pour les conseils municipaux. La mission de l'homme de l'art a été de redonner à cette ancienne demeure seigneuriale son lustre perdu tout en la rendant conforme à ses nouvelles fonctions de mairie. Une mission délicate pour combiner les obligations réglementaires (ascenseur et distributions, ouvertures) et le respect dû au site (traces historiques, vieux murs). Une mission finalement aboutie pour ce bâtiment qui s'aborde comme un livre ouvert sur trois siècles –voire plus– d'histoire septimontaine.

mots clés

équipement public
réhabilitation et restructuration
patrimoine
développement durable

adresse

Place du gros Tilleul
74340 Samoëns

SAMOËNS



CHÂTEAU DE LA TOUR RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE MAIRIE DE SAMOËNS

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE SAMOËNS

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
ARCHITECTE - GUY DESGRANDCHAMPS
ÉCONOMISTE - CAILLAUD INGENIERIE
BET STRUCTURE - BET PLANTIER
BET FLUIDES - BET BRIÈRE

SHON : 759 M²

COÛT DES TRAVAUX
2 372 239 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : DÉBUT 2012
LIVRAISON : DÉCEMBRE 2013
MISE EN SERVICE : DÉCEMBRE 2013



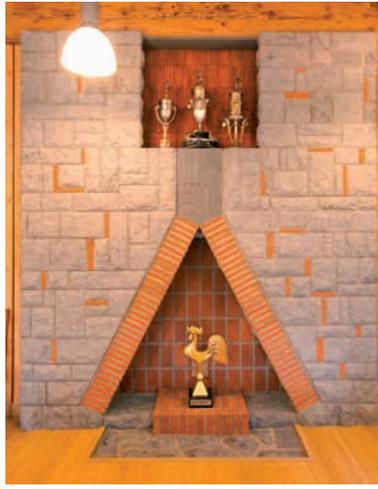
Au préalable, un travail de recherche historique a été nécessaire afin d'appréhender les différentes strates d'évolution du dit bâtiment. Par ailleurs, sa situation dans le périmètre classé de l'église du village a nécessité la consultation des ABF (Architectes des Bâtiments de France). Pas question de révolutionner l'ordre des choses ! Mais comment intégrer l'ensemble des contraintes inhérentes à un bâtiment moderne et fonctionnel (sécurité incendie, électricité, fluides, accessibilité handicapés...) sans tirer un trait sur les vieux murs ? Le parti pris a été de respecter la trame générale de l'édifice, une forme quadrangulaire structurée autour de murs en croix. Seule l'aile nord-est a été détruite car "mal chaînée, mal construite et peu ouverte" selon l'architecte. En revanche, elle a été strictement recréée sur l'emprise ancienne et ce nouveau volume a permis d'intégrer l'accès aux handicapés ainsi que l'escalier de secours. Depuis l'extérieur, cette nouvelle façade a été recouverte, à l'instar des autres murs de l'édifice, d'enduits à la chaux et pierres de Samoëns, et ouverte de quelques petites fenêtres cadrées de pierres retravaillées et de deux portes : des percements nouveaux qui permettent de relire les éléments anciens ! Seule vraie concession à la modernité : une grande vitre carré qui vient apporter de la lumière naturelle au couloir du premier niveau tout en projetant celui-ci vers l'extérieur.

Façade maçonnerie et sas moderne

De manière générale, la vêtue de l'ensemble du bâtiment s'inscrit parfaitement dans le profil ancien, et l'intervention humaine a été volontairement limitée à la reprise des enduits en maçonnerie, au dépoussiérage des encadrements et à la réinstallation des volets, à l'identique. La rupture contemporaine vient d'un sas en verre accolé à la façade ouest du bâtiment, du côté de l'église : cet avant-corps indispensable aux fonctions d'accueil et de distribution de l'édifice évite l'écueil du millefeuille architectural grâce à un subtil travail sur ses géométries et ses proportions ainsi que sur les détails (citations des maçonneries, menuiseries en biseau). Cet accueil ouvert vers le cœur du village (la place Grenette) mène, au demi-niveau supérieur ou rez-de-chaussée, vers l'accueil principal situé dans l'emprise historique du château. Antichambre de la demeure, celui-ci donne le ton d'un réaménagement qui priorise la quête d'équilibre. Les poutres et le plafonnement à la française ont ainsi été conservés, au même titre que la cheminée du XIX^{ème} siècle qui vient dialoguer avec le dallage en pierres contemporain ainsi que les panneaux perforés ou planches de sapin (avec feutre noir) très actuels, à la fois décoratifs et techniques (résolution acoustique). Voisine du secrétariat, le salon des mariages, décoré par l'architecte René Faublée qui en a également conçu la cheminée dans les années 1950, a conservé son usage. Recouvert de lambris, il a gagné en surface et quelques éléments de détail, porte dérobée ou serrure à loquets, prolongent la filiation avec l'aménagement originel.

Valorisation du passé

Plutôt que de gommer, le projet s'est en permanence concentré sur la manière



1 - Cheminée en pierre locale conçue par l'architecte René Faublée

2 - Salon des mariages

3 - Bureaux administratifs

4 - Espace d'accueil du public

5 - Salle du conseil municipal

6 - Volume reconstruit

de rehausser, de valoriser les attributs du passé : ici, dans le petit office (au nord de la salle du conseil), une fenêtre à meneaux dégagée, là, dans les couloirs et les bureaux, des vestiges de maçonnerie, tels ces murs en biais. Une histoire pleinement palpable au sous-sol (niveau -1), où les aménagements fonctionnels (archives, rangements) se sont accordés des différentes strates historiques juxtaposées, pêle-mêle : chaînages d'angle conservés en l'état, maçonneries mixtes (bois-pierre), traces d'anciens rayonnages en pierre, embrasures de portes du Moyen-Âge... Un véritable voyage dans l'histoire complexe du bâtiment. Cette histoire se raconte aussi dans les étages. Au premier tout d'abord : les murs existants, enduits à la chaux, viennent se confronter aux cadres en béton des ouvertures nouvelles, et les accès aux différents bureaux ont été taillés – et renforcés – dans ces murs. Au sol, des carreaux de pierre issus du Massif Central viennent rappeler les pierres locales qui encadrent les baies vitrées. Plus haut, au niveau 2, les vestiges de murs anciens courent toujours, cette fois à la rencontre d'une dalle nouvelle qui vient fermer l'étage autrefois ouvert sur les combles ainsi que sur un bandeau lumineux encadré d'une ossature métallique (au sud-est) contreventée d'une croix de Saint-André. Le mur médiéval face aux techniques du XXI^{ème} siècle.

Toiture à la française

Reste la salle du conseil, située au troisième étage, sommet de l'édifice. Aux forceps, la cage d'ascenseur vient se loger entre deux éléments de charpente, tout comme l'escalier central. La salle vient s'épanouir largement sous la haute toiture à la française (très pentue) qui culmine 10 mètres plus haut. Une toiture dont les proportions renvoient, dans une parfaite symétrie, à la hauteur des murs de l'édifice. Une quête de justesse qui relie les maçons du passé à l'architecte d'aujourd'hui.



2



3



4



5



6

Corps ancien mais malléable

Dans cette commune de 800 habitants où l'identité villageoise revêt une acuité toute particulière, le projet de refonte d'une ancienne ferme située au cœur du bourg pour la transformer en mairie, s'est imposée logiquement. L'équipe municipale, de concert avec l'architecte Denis Perret, a souhaité rehausser la présence de cet élément patrimonial pour en faire un marqueur central de la vie communale. La place ainsi qu'une grange adjacente, transformée en bou-

langerie, ont aussi été dans le même temps remis en cohérence avec l'édifice central de façon à réaffirmer un cœur de village à la fois vivant et relié à son histoire. Un projet qui, s'il reste modeste à l'échelle du bourg, a l'intelligence de jeter des ponts entre les époques et d'anticiper l'avenir : l'agencement a aussi intégré les possibilités d'aménagement et d'extension futurs du bâtiment. Malgré son corps ancien, le sujet n'a rien perdu de sa souplesse.

mots clés

équipement public
espace public
réhabilitation et restructuration
bois

adresse

289 route de Novery
74520 Jonzier-Épagny

Jonzier-Épagny



RÉHABILITATION D'UNE ANCIENNE FERME EN MAIRIE À JONZIER-ÉPAGNY

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE JONZIER-ÉPAGNY

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
ARCHITECTE - DENIS PERRET
ÉCONOMISTE - EIC²
BET STRUCTURE - GMS
BET FLUIDES - FRADET

SURFACE UTILE :
107,6 m² (BOULANGERIE)
75,5 m² (LOGEMENT BOULANGERIE)
253 m² (MAIRIE)

SURFACE DE PLANCHER :
228,2 m² (LOGEMENT + BOULANGERIE)
337,9 m² (MAIRIE)

COÛT DES TRAVAUX
TRANCHE BOULANGERIE : 491 600 € HT
TRANCHE MAIRIE : 971 000 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)
1 755 120 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : JUILLET 2012
LIVRAISON : JUIN 2014
MISE EN SERVICE : JUIN 2014





1



2



3



4



5

L'ancienne ferme, typique du Genevois, avec sa couverture en tuiles largement débordante n'a donc subi que très peu de modifications en ce qui concerne son apparence extérieure. La géométrie a été strictement respectée et le travail a essentiellement consisté, sur trois des quatre murs (la façade avant, ouverte à l'ouest vers la place, ainsi que les deux façades latérales) à révéler le corset de pierres ainsi que les ouvertures anciennes. Les encadrements en molasse, en calcaire (la pierre locale) ainsi qu'en granit ont ainsi été simplement nettoyés et les enduits rénovés. Quant aux ouvertures initiales, elles ont aussi été conservées telles quelles. Les seules modifications sur ces plans ont consisté à créer deux ouvertures au nord pour garantir des entrées de lumière vers la circulation intérieure. Quant aux deux percements opposés servant autrefois à la ventilation du fenil (murs pignon nord et sud), ils ont été simplement occultés avec des grilles pare-pluie et équipés d'un système d'aération.

Cube en mélèze

Le principal changement apparent vient en réalité de la façade est qui s'ouvre, à l'opposé de la rue, vers des scènes champêtres et forestières. Cette façade était autrefois encombrée d'une extension maçonnée de faible qualité qui a cédé la place à un volume bardé de mélèze reprenant les mêmes proportions et répondant aux besoins du programme. Cette extension couverte en zinc, en écho aux anciens appentis de la commune, abrite en effet la salle du conseil qu'elle ouvre de plain-pied vers le grand paysage via un large bow-window. Sur cette partie arrière, l'angle sud-est du "cube en bois" a été calé en limite maxi-

1 - *Création d'une nouvelle place publique pour réaffirmer le cœur du village*

2 - *Façade principale de l'ancienne ferme*

3 - *Extensions des anciens bâtiments*

4 - *Intégration d'une aire de stationnement au projet d'aménagement*

5 - *Espace d'accueil et de distribution*

6 et 7 - *Salle du conseil et kitchenette*

um de la propriété voisine grâce à une astuce : un porte-à-faux qui garantit le retrait tout en servant d'abri pour un escalier menant à une salle autonome.

Emblème retrouvé

La puissance évocatrice du bâtiment rénové, redevenu emblème du cœur de village, se trouve soulignée par l'aménagement à la fois sobre et élégant du parvis. Recouvert de béton désactivé, il est aussi décoré de galets noirs qui marquent les bordures. Les cheminements ont été matérialisés sous la forme de lignes en béton noir (teintées dans la masse), un genre de code-barres qui identifie les accès.

Entre ces éléments de modernité tissés de manière habile et discrète, et la trame ancienne, l'architecte ne tranche pas, en quête d'équilibre plus que de confrontation. Face à la place, le sas d'entrée vitré vient ainsi servir le confort thermique du bâtiment tout autant que le discours historique, comme une mémoire retransposée du pont de la grange ancienne qui servait autrefois d'espace tampon entre le monde extérieur et le volume abrité. Un temps confiné, le visiteur n'en est que davantage happé, une fois cette zone tampon franchie, par le spectacle de la "grange" reconvertie en vaste espace d'accueil et de distribution, dont la volumétrie est restée conforme à l'origine. À la différence près que les nouvelles ouvertures, bow-window et fenêtres au nord, viennent aujourd'hui éclairer ce vaste espace par ailleurs réchauffé par des tissages en carrelés bois (avec feutre acoustique), l'emploi du chêne (circulations, plaquages des portes, banque d'accueil) ainsi que des Leds intégrés. En prise directe avec le hall se trouve la zone d'accueil du public, et en retrait, le bureau du maire ainsi qu'au sud-est une kitchenette qui n'est séparée de la salle du conseil que par un meuble colonne. Celui-ci sert, côté pile, aux agapes post réunions, et côté face (grâce à son mur blanc) aux projections vidéo nécessaires à la bonne compréhension des affaires courantes. Une répartition de plain-pied qui a permis de minimiser le coût de l'opération. Les espaces servants, ascenseur, escalier, bureau des permanences ou sanitaires à l'étage, ont été remisés sur la façade nord susceptible de souffrir, malgré une isolation qualitative, des effets de la bise, ce vent froid mordant.

Anticipation

Au premier niveau, une passerelle métallique surplombe le hall d'accueil. Élément de desserte de cet étage, ce passage a aussi été conçu comme point d'appui d'une future passerelle qui viendrait relier le même niveau du bâtiment, situé au nord, par-delà le hall d'accueil, de façon à répondre ainsi à une éventuelle évolution de la charge municipale. L'emplacement d'un futur ascenseur a aussi été programmé dans cette optique. En vis-à-vis de la passerelle actuelle, la partie surplombant l'accueil a été aménagée d'un local professionnel assorti d'une kitchenette et de sanitaires avec un escalier indépendant (mobilisable, à l'avenir, comme escalier de secours). Soucieux du passé, l'architecte a également pensé à l'avenir de l'édifice. Entre racines et anticipation, le projet relie les âges et les usages.



7



6

Pédagogie écologique et appliquée

L'originalité du projet réside en partie dans cette pédagogie appliquée qui a permis à l'ensemble des acteurs, du maître d'ouvrage au maître d'œuvre en passant par les enseignants et même les élèves, de s'approprier le bâtiment. Si, à l'arrivée, l'établissement est aussi abouti, c'est en partie grâce à la combinaison de ces réflexions communes. Une véritable "histoire" selon le direc-

teur de l'établissement, qui se confirme aujourd'hui dans l'attachement des enfants à de "leur école". Des enfants devenus les premiers observateurs d'éventuels désordres et les premiers vulgarisateurs d'un modèle écologique unique en France, la première école publique certifiée Minergie P. Une véritable figure de proue pour le futur éco-quartier Vallin-Fier amené à émerger sur la zone.

mots clés

équipements public
enseignement
bois
béton
restructuration urbaine

adresse

1 rue Lucie Aubrac
74000 Annecy

ANNECY



ÉQUIPEMENT PUBLIC DÉDIÉ À L'ENFANCE À VALLIN-FIER

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE D'ANNECY

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
ARCHITECTE - CATHERINE BOIDEVAIX
ARCHITECTE ASSOCIÉ - DIDIER DALMAS
ARCHITECTE PAYSAGISTE - ANNE GARDONI
ÉCONOMISTE - OPUS INGENIERIE
BET STRUCTURE - SARL PLANTIER
BET FLUIDES - BET BRIÈRE
BET ACOUSTIQUE - REZ'ON
BET CUISINE - ARTELIA
BET HQE - ARBOR&SENS

SURFACE UTILE : 5 063 M²

COÛT DES TRAVAUX
8 625 000 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)
13 000 000 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : FÉVRIER 2012
LIVRAISON : JUILLET 2013
MISE EN SERVICE : SEPTEMBRE 2013



Une école élémentaire et maternelle de 16 classes, un centre périscolaire et une crèche de 40 berceaux... Avant d'amarer ce gros vaisseau de 5 063 m², les architectes Catherine Boidevaix et Didier Dalmas n'ont pu faire l'économie d'une réflexion poussée sur ses formes et sur son intégration. Une attention décuplée puisque l'établissement devrait devenir le premier maillon, voire la figure de proue d'une œuvre plus large, un vaste projet de recomposition du tissu urbain local sous la forme d'un éco-quartier de plus de 1 000 logements. La volumétrie, forcément compacte, a donc été ramassée sur deux niveaux et le traitement de l'enveloppe particulièrement soigné afin de limiter l'impact visuel. La façade principale, orientée au sud vers la rue qui dessert le bâtiment, a été placée en retrait d'une vaste cour qui constitue un point d'accroche avec l'espace public. Cette façade étirée présente des séquences de baies vitrées raccordées à des encadrements en bois et a été enchâssée dans un bandeau en béton qui la délimite en même temps qu'elle l'affermi. Sous ce socle et sur ce même niveau, en rez-de-chaussée, se développent les deux espaces périscolaires ainsi que les espaces dédiés aux maternelles, 6 classes desservies, au centre, par un large hall qui s'étire vers la rue publique via une venelle abritée sous des caillebotis en bois. Les plus petits pénètrent au cœur de l'établissement par ce biais; les élèves des classes élémentaires transitent via la cour de récréation qui leur est dédiée, à l'ouest de ce préau, avant de rejoindre un hall d'accueil et l'étage. Un autre bâtiment rectangulaire, la salle de sports, vient fermer la cour et marquer la limite ouest de l'établissement.

Parallélépipède et carré

Sur le socle en béton, au premier niveau et en retrait, les architectes ont posé un grand parallélépipède en zinc qui abrite l'école élémentaire de 10 classes ainsi que les espaces communs de l'établissement (Bibliothèque Centre Documentaire, salle multimédia, salle d'arts plastiques). Au centre de ce bandeau, un volume carré, bardé de bois et vitré, vient se décrocher sur la façade : la salle des professeurs. La variation des matériaux vient ainsi marquer les différences d'usage en même temps qu'elle enrichit le rythme de la façade. Le dialogue entre le bois et le béton préfigure par ailleurs l'énoncé du futur éco-quartier. Si le dessin et les lignes affirment l'unité et les fonctions de l'établissement, ils participent aussi à son efficacité énergétique. L'édifice est d'autant plus performant qu'il est compact, géométrique et bien orienté. La plupart des classes donnent ainsi plein sud alors que les pièces utilisées de manière plus ponctuelle (restaurant scolaire, salle multimédia, salle de musique, bibliothèque...) ont au contraire été implantées au nord. Au-delà du confort conféré, cette organisation permet de limiter les apports de lumière artificielle et donc d'économiser encore de l'énergie. De nombreux puits de lumière et patios garantissent par ailleurs l'éclairage en second jour.

Minergie P

L'enveloppe, soignée, ne vient dès lors que concourir à la quête d'efficacité générale : triple vitrage sur le développé de façade sud, façade nord dessinée et

calculée au mètre carré près pour minimiser les déperditions, isolation prise en sandwich entre les faces de béton intérieures et extérieures, rupteurs de ponts thermiques, brise-soleil orientables, réponses acoustiques systématiques et variées... Côté énergie, le bâtiment est équipé d'une pompe à chaleur géothermique réversible fonctionnant grâce à 18 forages de 100 mètres, ainsi que de 9 capteurs solaires (production d'eau chaude sanitaire) et de 7 centrales de traitement de l'air. Au final, aucun aspect thermique n'a été éludé, une exigence qui permet à l'école Vallin-Fier de se targuer d'être la première école publique française certifiée Minergie P, un label qui garantit une très faible consommation énergétique (10 fois inférieure à celle d'une école classique).

Bien-être de l'enfant

À l'intérieur, le confort d'usage est à la hauteur. La maternelle prend ses aises, avec ses grandes salles de classe de 70 m² toutes identiques et qui communiquent entre elles, avec leurs ateliers intermédiaires. Les murs dessinés en "papillon" semblables à des courbes maternelles rassurantes au sein desquelles se lovent les salles des Atsem, ouvertes sur les salles de repos, ainsi que les sanitaires. Même générosité à l'étage pour les salles des primaires et la bibliothèque centre documentaire, espaces épanouis par les transparences. À l'est du bâtiment et à l'étage, accessible via une entrée indépendante en rez-de-chaussée, la crèche synthétique peut-être l'esprit de l'édifice : un grand patio central végétalisé distribue la lumière et rassérène le regard. Autour s'articulent les fonctions, bureau de la directrice au nord, vestiaires du personnel, cuisine, ainsi que les différentes salles dédiées aux tous petits (lange, rampants, dortoirs) tandis que vers l'avant (côté sud) s'ouvrent les salles d'activité ainsi qu'une large terrasse à l'air libre. À l'instar de cette organisation "florale", l'ensemble de l'établissement respire au rythme de l'enfant.

1 - Accès de la crèche

2 - Jardin dans la cour de récréation

3 - La venelle abritée accompagne l'entrée des élèves

4 - Circulations intérieures

5 - La salle des maîtres

6 - Vue générale du projet



1



2



3



4



5



6

Vernaculaire et avant-gardiste

Comme de nombreux autres villages du Chablais, Brenthonne connaît une forte croissance démographique liée notamment à sa proximité de l'agglomération genevoise. Et qui dit afflux de population dit aussi nouvelles naissances... La commune a dû adapter ses équipements en construisant une nouvelle école susceptible d'accueillir de nouveaux élèves. Jamais facile pourtant de bâtir un tel édifice en pleine campagne, qui plus est dans un contexte agricole duquel émergent quelques marqueurs

historiques forts tels qu'un clocher du XV^{ème} siècle au nord et un château médiéval (Avully) au sud. Dans ce contexte, l'architecte Richard Plottier, associé à Jean-Michel Vergès, a choisi de privilégier le lien au site en optant pour un modèle de construction bas et très linéaire, sur un niveau, mettant en valeur l'environnement construit. S'il a repris les volumes et les teintes de l'architecture vernaculaire, il s'en est toutefois démarqué avec une forme avant-gardiste qui sert le confort et les économies d'énergie.

mots clés

équipement public
bois
métal
paysage
enseignement

adresse

141 route Morzier
74890 Brenthonne

BRENTHONNE



GROUPE SCOLAIRE DE BRENTHONNE

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE BRENTHONNE

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
ARCHITECTE - RICHARD PLOTTIER
ARCHITECTE ASSOCIÉ - J. MICHEL VERGÈS
PAYSAGISTE - DEN HENGST
ÉCONOMISTE - ARBOTECH
BET STRUCTURE - STRUCTURE BOIS
BET FLUIDES - CENA INGENIERIE
BET AUTRE - PLANTIER B.A

SURFACE UTILE : 1 536 M²
SURFACE UTILE : 1 732 M²

COÛT DES TRAVAUX
1 738 000 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)
2 067 000 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : DÉCEMBRE 2011
LIVRAISON : SEPTEMBRE 2013
MISE EN SERVICE : SEPTEMBRE 2013



1



2



3



4



5



6

Afin de garantir une intégration harmonieuse, les matériaux naturels pérennes ou ne nécessitant pas d'entretien ont été privilégiés : pierres au niveau des murs situés en façade nord –ceux-ci faisant écho aux murets de pays visibles depuis l'établissement–, aluminium de couleur "cuivre" ou "rouille" pour la toiture et les façades pignons –un rappel des tuiles locales– ainsi que panneaux composites en façades sud et ouest. La structure en bois a été complètement masquée derrière ce triple parement extérieur.

Shed et skydome

Afin de filer la métaphore vernaculaire, les architectes ont respecté les géométries à deux pans des toitures locales. Sauf qu'ici, les professionnels ont habilement détourné et modernisé le modèle classique pour l'ouvrir en son milieu d'un plan horizontal. De loin, l'illusion visuelle de la continuité et de la convergence des pentes de toiture fonctionne. De près, cette structure en shed sert à garantir l'éclairage naturel zénithal des salles de classe installées au sud grâce aux parties vitrées tombant depuis le faite. Au nord, les halls, circulations et préaux bénéficient aussi de cette lumière zénithale qui filtre à travers des skydomes équipés de pare-soleil.

L'accès à l'école se fait au nord, depuis un vaste parvis aménagé en parking arboré, situé entre une voie communale et un chemin rural. Après passage sous auvent, on pénètre dans un hall d'accueil en prise directe avec le bureau de direction ainsi que le bureau des enseignants. Ce sas est prolongé d'une "rue" intérieure est-ouest qui traverse l'école de part en part sous la ligne "ouverte" de toiture. Cet axe structurant est équipé de vestiaires intégrés qui permettent aux enfants de "s'alléger" avant de rentrer dans les salles de classe, deux au sud-est pour les petits de l'école mater-

1 - Implantation générale du groupe scolaire

2 - Volume abritant les classes maternelles et la salle de motricité

3 - L'entrée du groupe scolaire

4 - Salle de restauration scolaire

5 - Salle de motricité

6 - Insertion du projet dans le contexte du chef-lieu

nelle, deux au sud-ouest pour les élèves de primaire. Des deux côtés, et selon le même modèle, les classes convergent vers un atelier central commun, ces espaces s'ouvrant au sud vers deux cours indépendantes séparées par des murets en pierre. Pour parfaire cette organisation rationnelle et lisible, à échelle des enfants, les locaux communs ont été regroupés en continuité du hall d'accueil avec au nord la salle d'activité sportive, qui est aussi accessible directement depuis l'extérieur, ainsi que le cabinet médical et la salle informatique. Une salle de restaurant complète ce dispositif : en relation directe avec l'école maternelle dont elle est le prolongement, la salle a aussi été pensée pour s'ouvrir sur la salle communale située au nord-est –salle par ailleurs desservie directement depuis le hall d'entrée via une galerie de liaison indépendante. Une cloison mobile permet une utilisation polyvalente des deux éléments du programme en fonction des besoins. La cuisine du restaurant, par sa disposition, a aussi été pensée afin de desservir directement la salle communale.

Usages multiples

Mobilité, polyvalence, flexibilité... L'école de Brenthonne est donc plus qu'une école : un établissement multiple au service d'une commune qui a intelligemment concentré les fonctions (économies obligent) sans rogner sur le confort. Les intérieurs sont réchauffés par l'omniprésence du bois d'épicéa qui habille les plafonds (lambris ajourés avec feutre noir pour garantir la qualité acoustique), les façades des couloirs et les vestiaires, essence par ailleurs utilisée pour composer les placards ou les bancs. L'authenticité au service du bien-être n'exclut pas le recours aux technologies modernes. L'établissement s'inscrit en effet dans la démarche des bâtiments économes, avec des besoins de chauffage réduits grâce à sa conception bioclimatique (orientation, compacité, apports solaires dans les salles de classe via les verrières sud ainsi que la structure en shed...) assortie d'une très bonne enveloppe. Si la production de chaleur est assurée par une chaudière gaz à condensation, les besoins des salles de classe sont ainsi couverts uniquement par le système de ventilation, les débits mis en œuvre dans cette optique permettant de couvrir les déperditions des salles. Un système ingénieux qui a permis de diminuer les coûts d'installation et de maintenance et de libérer de l'espace au sol. Au nord de l'édifice, les besoins étant plus importants (bibliothèque centre documentaire et salles de repos), ce système de ventilation a été complété par un système de batterie chaude. Ailleurs, notamment dans le restaurant et la salle communale, le réchauffement est assuré par une ventilation par centrale double flux avec récupérateur d'énergie à roue (pour un rendement de 85% minimum) et batterie de réchauffage.

Modernité et terroir

Partout, les éléments "thermiques", gaines ou radiants, sont affichés dans le bâtiment, structure moderne associée aux textures bois traditionnelles. L'établissement assume ainsi complètement le frottement des genres, en intérieur comme en extérieur, plébiscite pour une architecture contemporaine ancrée dans son terroir.

Vaste dess(e)in autour des bassins

Le nouveau centre aquatique d'Annemasse se situe sur l'emplacement de l'ancien construit dans les années 1970 et qui accueillait alors un bassin extérieur homologué de 50 m, non couvert, fonctionnant de mai à septembre, ainsi qu'un bassin de 25 m et une pataugeoire, couverts, fonctionnant toute l'année. Le dess(e)in architectural est né d'une contradiction, ou d'une tension, fonctionnant comme un stimulus créatif. Comment intégrer le bassin extérieur dans un nouveau bâtiment sans l'enfermer ni le scléroser ?

Comment relier la halle historique à une nouvelle ossature construite ex-nihilo ? Pour quels échanges, quelles relations ? Le cabinet parisien BVL architecture a choisi de développer une extension résolument contemporaine, mariant le bois, le métal et le verre, pour abriter le bassin historique de 50 mètres et ses gradins, une superstructure qui vient aussi embrasser le volume en béton ancien dévolu aux bassins ludiques. Derrière le souci de cohérence, la priorité a été donnée aux perspectives et aux apports de lumière naturelle.

mots clés

équipement public
sportif
lumière
bois
métal

adresse

2 route de Bonneville
74100 Annemasse

ANNEMASSE



CENTRE AQUATIQUE D'ANNEMASSE

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE D'ANNEMASSE

ÉQUIPE DE MAITRISE D'ŒUVRE
ARCHITECTE - BVL ARCHITECTURE
ÉCONOMISTE - J.C BRAGEOT
BET STRUCTURE - CD2I
BET FLUIDES - CD2I
BET ACOUSTIQUE - LAMOUREUX
BET HQE - PENICAUD

SURFACE UTILE : 4 683 M²
SURFACE DE PLANCHER : 5 532 M²

COÛT DES TRAVAUX
14 428 000 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)
20 206 500 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : FÉVRIER 2012
LIVRAISON : FÉVRIER 2014
MISE EN SERVICE : JUIN 2014

Pour résoudre l'équation première posée par la liaison des ensembles, entre protection et besoin d'ouverture, le parti pris a été, sur l'extension moderne qui s'étire du nord au sud (selon le même profil que le bassin olympique), de tracer une ligne de baies vitrées sur ses flancs est et sud. Ces baies verticales sont surmontées sur leur tranche haute d'une ceinture en caillebotis bois qui se déploie sur tout le pourtour utile de l'édifice, avec une fonction d'occultation des rayons du soleil rasants. De plain-pied, les lignes de baies vitrées se déplient en accordéon et facilitent les liaisons entre le parterre de la piscine, les jardins et les plages extérieures, en fonction de la météo. L'effort d'ouverture est conforté par des apports de lumière naturelle issus d'une ligne de vitrages disposés à l'ouest, à mi-hauteur, derrière les gradins –qui ont été refaits.

Cinquième façade lumineuse

Mais la vraie originalité vient de la structure elle-même constituée de poutres-échelles en acier galvanisé brut dans lesquelles viennent s'insérer des poutres en lamellé-collé. Ce procédé vient soulever la toiture, créant un effet de mouvement censé rappeler les "ouïes" ou les "écaillés des poissons", dicit les architectes. Surtout, il a permis l'incrustation rythmique de sheds qui garantissent les apports de lumière naturelle issus d'en haut. La superstructure se trouve ainsi allégée par ces vitres en biseau qui contribuent au flottement de la cinquième façade.

Pour prolonger cet effet de fluidité et d'ouverture, les architectes ont choisi d'ouvrir le mur du centre nautique historique construit en 1971 et situé au nord du nouvel édifice. Seule la structure faite de larges poteaux en béton a été conservée : un quadrillage massif qui permet une vraie perméabilité du regard entre la halle ludique (pataugeoire et bassin d'apprentissage avec ses deux lignes de nage de 25 m) et le nouveau volume abritant la piscine olympique. En filigrane, l'ancienne structure a aussi été renforcée de croix de Saint-André qui permettent de garantir sa solidité, eu égard notamment à la nouvelle réglementation sismique en vigueur. Sur sa partie sud ouverte vers le parc, la façade ancienne, désormais ouverte, a par ailleurs été "doublée" d'une structure "décollée" en acier galvanisé qui vient soutenir d'importantes verrières, sur toute la hauteur de l'édifice : un formidable levier pour éclairer l'espace et l'épanouir vers les plages et les vues environnantes.

Ceinture en bois

Au nord et à l'ouest, le bâtiment a été ceinturé d'une peau recouverte de bois, en rez-de-chaussée, qui vient masquer les fonctions de services du bâtiment (accueil, vestiaires, flux de circulations et espace forme) et insérer celui-ci dans le paysage. Au nord toujours, le centre aquatique est venu butter contre le front de rue et le pied des immeubles : l'intelligence des concepteurs a consisté sur cette face contrainte à profiter de l'organisation du hall d'entrée souligné d'une vaste casquette en béton, pour désenclaver une petite allée masquée et recomposer le parvis des bâtiments. Un espace fluide et aéré qui facilite désormais les liaisons piétonnes ainsi que les

accès aux parkings situés sur les flancs est et nord de l'édifice.

Démarche HQE

Au-delà du travail de structure, le bâtiment se distingue aussi par le soin apporté aux questions environnementales. Pendant le chantier, selon la démarche HQE, la gestion et le suivi des déchets ont été optimisés via un système de tri sélectif qui a permis la revalorisation de 77 % d'entre eux. Les consommations d'eau et d'électricité ont également fait l'objet d'un contrôle périodique pour éviter tout gaspillage inutile.

Aujourd'hui, l'établissement est chauffé grâce à la récupération de calories sur le réseau d'assainissement intercommunal (pompe à chaleur eau/eau) associée à une chaufferie au gaz d'appoint. Le chauffage de l'eau chaude sanitaire est assuré à 45 % par des panneaux solaires et les besoins d'eau des chasses d'eau des WC et de l'arrosage (pelouses) sont assurés par la récupération des eaux de pluie dans huit cuves béton. Enfin, une toiture végétalisée, au-dessus des vestiaires et de la zone administrative, permet d'assurer l'isolation de ces parties.

L'extérieur n'a pas non plus été négligé. Il s'agit même de l'un des atouts principaux de cet équipement qui, bien qu'implanté en plein centre-ville, reste ouvert sur le paysage environnant, notamment la montagne du Salève et la chaîne du Jura. La vie de la piscine peut ainsi se prolonger dans le parc arboré réhabilité et sur les pelouses replantées, plages végétales propices au farniente à côté des jeux d'eau pour les enfants (splash pad, aire d'eau). Cet ensemble naturel, cadré par les lignes du bâtiment ainsi que par des taillis d'arbres hauts en lisière, fonctionne de manière autonome, à l'abri des regards. Une façon d'atténuer, à l'aune de cet environnement, l'échelle du bâtiment.

1 et 2 - Le bâtiment est ceinturé de dispositifs brise-soleil

3 - La structure associe le métal et le bois

4 - Apport de lumière en toiture

5 - La partie restructurée

6 - Le centre aquatique et son parc réhabilité



1



2



3



4



5



6

Sans fausse note

La contrainte acoustique a pour une grande part orienté l'organisation et la structuration du bâtiment. La façade Sud a ainsi été refaite en béton brut afin d'ancrer les planchers, réalisés en dalles pleines, rigides et épaisses, intégrant du ciment sur laine de roche (afin de réduire les transmissions sonores indirectes par le sol) ainsi que les plafonds, constitués de panneaux lourds et absorbants acoustiques. L'intérieur de l'ancien bâtiment a été entièrement reconditionné, avec des salles aux dimensions et aux géométries variables,

positionnées en quinconce de part et d'autre du couloir pour éviter la propagation des bruits. Ces mêmes salles ont été équipées de façades lourdes doublées et de cloisons en plaque de plâtre à double ossature métallique et remplissage en laine minérale... En imposant un travail méticuleux et scrupuleux de conception de chaque élément et de chaque matériau mis en œuvre, la contrainte technique vient finalement servir le confort d'un bâtiment moderne et efficient.

mots clés

équipement public
culture et loisirs
patrimoine
réhabilitation et restructuration
acier

adresse

Rue du Lyret
74400 Chamonix-Mont-Blanc

CHAMONIX-MONT-BLANC



ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE INTERCOMMUNALE À CHAMONIX-MONT-BLANC

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA VALLÉE DE CHAMONIX

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
ARCHITECTES -
DIDIER ONDE ET NATHALIE SEBBAR
ÉCONOMISTE - FRANCK LE MASLE
BET STRUCTURE - GMS STRUCTURE
BET FLUIDES - BETER CACHAT
BET ACOUSTIQUE - THERMIBEL

SURFACE UTILE : 778 M²
SURFACE DE PLANCHER :
1 403 M² DONT CRÉÉE 298 M²

COÛT DES TRAVAUX
3 374 000 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)
4 800 000 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : SEPTEMBRE 2012
LIVRAISON : FÉVRIER 2014
MISE EN SERVICE : FÉVRIER 2014



Construit au début du XX^e siècle, l'ancien hôtel a abrité l'activité première de l'ENSA (Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme, qui forme les guides de haute-montagne ainsi que les moniteurs de ski) avant de devenir le centre Jean-Franco, dédié à l'organisation de séjours montagne pour les personnels de l'Education Nationale et de Jeunesse et Sports. Le parti pris des architectes, Didier Onde, ancien alpiniste, homme de théâtre et scénographe, et Nathalie Sebbar, professionnelle à forte sensibilité environnementale, a d'abord été de réintégrer la valeur patrimoniale de l'édifice. Le bâtiment originel a ainsi été rénové au plus près de son aspect premier : les ferronneries ont été repeintes et les enduits refaits à la chaux avec des sables de l'Arve, la rivière voisine, pour une même unité chromatique.

Carré en Corten

Mais une fois le bâtiment original consolidé, comment l'adapter à ses nouveaux usages ? Comment positionner les circulations dans une logique d'efficacité et de conformité réglementaire ? Faute d'espace suffisant dans l'emprise existante, l'option retenue a été d'accoler à l'édifice ancien, sur toute sa hauteur, un volume simple et de même gabarit qui enveloppe le système de circulations verticales et de distribution des différents niveaux réhabilités. Construite en façade Sud, face aux aiguilles de Chamornix, cette extension réalisée en acier Corten, acier dont l'oxydation naturelle assure la protection, entend perpétuer la filiation montagnarde inscrite dans les vieux murs en faisant écho au bâtiment de la gare d'arrivée du téléphérique de l'aiguille du Midi. Cette peau oxydée a par ailleurs été organisée, derrière une apparente indétermination, selon un plan géométrique rigoureux : on pourra chercher dans ce chaos organisé l'écho d'autres géométries taillées sur les sommets... Pour parachever ce cadre métallique et asseoir son rôle d'affichage et de représentation du nouveau bâtiment, l'architecte a intégré en son sein une large affiche vitrée et percé son pignon est d'une étroite faille cadrant des vues resserrées vers les Drus. Une résille d'aluminium anodisé, immense voilette dorée, protège le rideau vitré principal de l'ensoleillement tout en créant un filtre visuel changeant au cours de la journée : un kaléidoscope qui permet de deviner, dans la profondeur du volume créé, les escaliers et passerelles ainsi que l'émergence des salles de travail. À l'arrière et en retrait, une ligne vêtue du même matériau, couleur rouille, vient prolonger le bâtiment vers l'ouest sur un seul niveau : cet habillage abrite des locaux servants et vient recouvrir l'ancienne salle de projection et de conférence transformée en auditorium.

Mise en scène

Depuis l'entrée sud et son parvis de granit, la première approche des entrailles du bâtiment est saisissante : un sas monolithique, qui sert à la fois d'espace d'accueil, de foyer pour l'auditorium et de hall pour l'école de musique, s'étire à la verticale, donnant à voir les circulations ainsi que les différents niveaux, comme une mise en scène des volumes et des usagers. Cet atrium étiré sur trois étages a été "accroché" à la façade sud du bâtiment historique, détruite puis refaite en béton brut avec quelques

fenêtres anciennes conservées. Cette stratégie de recomposition sert à rigidifier la structure du bâtiment et à ancrer les planchers. Mais là où la technique était autrefois assimilée, elle est aujourd'hui affichée comme un argument de modernité et d'esthétique du bloc nouveau : ainsi de la structure en acier affirmée, au même titre que les tirants et les croix de Saint-André, les garde-corps désolidarisés des murs (pour des raisons sismiques) ou les gaines de ventilation. Une écriture "industrielle" qui rompt avec le "classicisme" des salles rénovées.

Des salles remodelées

Accessibles via l'escalier de l'atrium, ou l'ascenseur, puis au long des passerelles, celles-ci ne sont pourtant pas dénuées d'originalité. Au premier et au deuxième étage, deux de ces pièces viennent déborder en saillie sur les terrasses de l'"atrium". À l'intérieur du volume ancien, le mur de refend a été redessiné en fonction des positions des différentes salles pour offrir des circulations amples et déliées. Les pièces de travail : salles de répétition et de cours au 1^{er} niveau ; salles de formation musicales au 2^{ème} ; espaces administratifs au 3^{ème}, présentent par conséquent des murs en biais et des facettes qui répondent aux obligations acoustiques du bâtiment en même temps qu'elles organisent des perspectives. De tailles et de morphologies différentes, ces "cellules" peuvent s'adapter en fonction de leur usage ou des effectifs qu'elles peuvent recevoir.

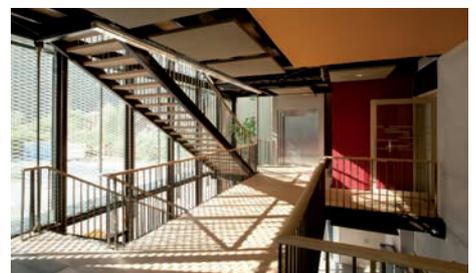
Enfin, au rez-de-chaussée, l'ancienne salle de projection a été transformée en un auditorium dernier cri de 144 places. Pensé comme un étui de musique, l'intérieur a été totalement habillé en bois et taillé au cordeau (jeu de lignes brisées au niveau des plafonds et des murs, parois verticales en écaille, fond absorbant) de façon à offrir une acoustique optimale. La dernière note d'une partition habile et millimétrée.

1 et 2- Une résille métallique protège les espaces de circulation logés dans l'extension au sud

3 et 4- L'autre volume habillé d'acier Corten abrite locaux technique et auditorium

5 - Salle de conférence transformée en auditorium

6 et 7 - Lumière naturelle et espaces de circulation



Un roman d'architecture de 830 m²

La simplicité de l'organisation intérieure masque un travail fin et approfondi sur la structure de l'édifice. Les poteaux métalliques porteurs sont implantés en retrait derrière les façades vitrées. La casquette bois-métal qui abrite l'entrée se prolonge à l'intérieur. Les brise-soleil servent à l'animation, au gré du soleil et des besoins des usagers tandis que les façades courent et se poursuivent... La mise en relation des lignes et des matières, des pleins et des vides, des sé-

quences et des rythmes, crée ainsi un jeu d'alternances et de transparences. Au-delà de son apparence massive alignée de plain-pied, la médiathèque présente ainsi un volume spatial mis au service des volumes livresques, une géométrie à lire et à feuilleter, à l'instar d'un livre avec ses chapitres, sa trame et son intrigue. Du roman d'architecture à l'architecture du roman, un cadre parfait pour stimuler l'esprit et hausser le regard.

mots clés

équipement public
culture et loisirs
lumière
bois

adresse

121 rue de la Rosière
74300 Thyez

THEYZ



MÉDIATHÈQUE DE THYEZ

MAÎTRE D'OUVRAGE
PASCAL LEGRAND

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
ARCHITECTE - PASCAL LEGRAND
ÉCONOMISTE - VLADIMIR ROUSSEL,
CABINET CHOSSAT
BET STRUCTURE - PLANTIER
BET FLUIDES - MICHEL VARLEZ,
CABINET BRIÈRE
BET ACOUSTIQUE - REZ'ON

SURFACE UTILE : 840 M²

COÛT DES TRAVAUX
1 789 282 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)
2 665 505 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : OCTOBRE 2012
LIVRAISON : SEPTEMBRE 2013
MISE EN SERVICE : OCTOBRE 2013



La nouvelle médiathèque pensée et dessinée par l'architecte Pascal Legrand se situe dans un quartier stratégique pour le développement de la commune de Thyez. Placée au cœur d'un nouveau quartier, elle est aussi positionnée dans un contexte prégnant d'espaces naturels. Cette double configuration, en prise avec une ville appelée à se développer (un certain nombre d'opérations d'urbanisme sont programmées aux alentours) et en connexion avec des entités paysagères remarquables, ont guidé le trait de l'architecte. Le bâtiment a été volontairement ramassé sur lui-même, voire contracté pour mieux s'insérer dans son milieu et optimiser ses performances énergétiques (chauffage par géothermie, étanchéité à l'air, récupération des eaux de pluie...).

Un parallélépipède et une bande servante

La médiathèque se présente sous la forme d'un parallélépipède constitué de plain-pied et sur un seul niveau : sa façade principale s'étire au sud-ouest tout au long de la rue de la Roselière qui le dessert. À l'arrière et au nord-est, une bande servante plus basse vient accompagner ce volume, une parallèle qui déborde au nord-ouest vers un petit parking réservé au personnel. La première géométrie vient abriter la médiathèque proprement dite ainsi qu'une salle d'exposition tandis que la seconde sert les fonctions de l'édifice (locaux techniques, stockage, salles de maintenance et de repos, bureau, sanitaires, magasin...).

Parce qu'il se veut aussi un marqueur fort de la commune, le bâtiment vient se relier, au sud-est, avec la vie de la cité : la vaste casquette qui abrite l'entrée vient souligner la fonction publique de l'édifice et l'ouvrir sur un parvis qui figure le point d'articulation entre les futurs logements du quartier ainsi que le point de convergence des déplacements doux nord-sud retenus dans le schéma d'aménagement du site. L'expression extérieure du bâtiment vient accompagner cette mise en relation, entre modernité et naturalité, ville et campagne. La façade sud-ouest présente ainsi une ligne haute et horizontale recouverte de panneaux de Trespa® qui vient ceinturer une façade vitrée, cadre qui se referme à l'arrière – avec tout juste une lucarne étirée à hauteur d'enfant – pour mieux intimiser l'apprentissage livresque des petits. Cette façade-vitrine ouverte sur la ville est "doublée" de brise-soleil orientables, aux teintes vives qui peuvent moduler l'éclairage naturel intérieur en fonction des besoins. Derrière la fonction de filtre, le "code-barres" joue pleinement son rôle d'appel : une invite à feuilleter les pages d'une culture ludique et charmée...

Alternance de façades

Autre façade, moins visible, la toiture de la médiathèque a été totalement végétalisée : elle vient se déverser à la manière d'une coulée de verdure sur la face nord-ouest, un mur végétalisé équipé de cassettes plantées. Au nord-est en revanche, le bâtiment a voulu se faire discret car mitoyen d'une propriété privée : il arbore des carrelats bois et se prolonge d'une terrasse en plancher avec clôture séparative et semi-occul-

tant, en bois également. Cette terrasse en plein air sert pour des lectures extérieures à la belle saison.

Derrière le jeu d'adaptation au contexte paysager, les ruptures de ton et le panachage de matériaux viennent avant tout briser l'intensité des revêtements (les panneaux de Trespa®) et des volumétries. Car pour être un gros vaisseau de 830 m² de surface, la médiathèque n'en est pas moins avant tout un lieu dévolu aux découvertes intimes. L'intérieur du bâtiment et ses grands volumes de 4,50 m de hauteur ont ainsi été réchauffés et apaisés par un emploi riche et massif de bois, décliné en sous-face des plafonds, au travers des rayonnages des bibliothèques, dans la terrasse extérieure ou dans la salle d'exposition (plancher en chêne, panneaux préfabriqués en paroi...). Sous ce couvert continu et uniforme, les espaces ont été organisés en sous-espaces signifiants et rapidement identifiables, facilement évolutifs, un peu comme les stands d'un salon, avec parfois des plafonds surbaissés pour mieux les matérialiser, ici le carré des ados, là l'heure du conte. Le premier est aussi identifiable grâce à ses parois en placôplâtre de 1,60 m peintes en vert. La seconde est représentée sous la forme d'une "boîte à chapeaux" rouge et ronde : un genre de mini chapiteau dont les murs en placôplâtre sont recouverts de feutre acoustique et bardés de vitres verticales, comme des meurtrières pacifiques ouvertes sur la vie de la médiathèque.

Un bâtiment ouvert

À l'avant et à côté de l'entrée, une autre pièce se détache : une salle d'exposition à double façade vitrée, transparente et traversante, qui est aussi occultable à volonté par le déploiement de stores intérieurs, pour la projection de films et de conférences. Au cœur du bâtiment, deux échappées vers le paysage relient la bibliothèque et la terrasse de lecture, au nord-est, via la bande servante. Sur ce modèle, l'ensemble du bâtiment ne se referme jamais sur lui-même, profitant des entrées de lumière naturelle et multipliant les points d'accroche vers la ville et le paysage.

1 - Carré des ados et espace de l'heure du conte

2 - Qualité de la lumière naturelle

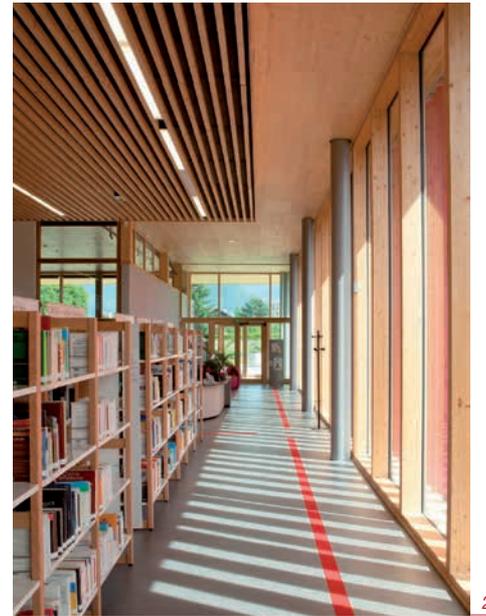
3 - Entrée de la médiathèque

4 - Relation au paysage

5 - Façade sur rue et mur végétal



1



2



3



4



5

De l'excursion dans l'espace au voyage dans le temps

Point de départ de l'ancienne télécabine reliant, dès la fin des années 1930, Veyrier-du-Lac (480 m) au Mont Baron (1 228 m), la gare inférieure implantée en bordure de route impose depuis près de 80 ans sa silhouette massive et élancée, une singularité au cœur de cette rivière organisée autour de ports coquets et de villas cossues. Désaffecté depuis plus de 20 ans, le bâtiment, propriété de la commune, n'attendait finalement qu'une opportunité pour retrouver tout son lustre et son caractère, à la fois his-

torique et emblématique, dans le paysage alentour. Il a fallu une convergence de vues, et de besoins, entre la cinémathèque des pays de Savoie, en quête d'un bâtiment susceptible de mettre en scène ses témoignages culturels et historiques, et une commune soucieuse de valoriser cet héritage architectural, pour que la gare retrouve son élan, et un peu de sa vocation. Un tremplin pour un voyage, non plus dans l'espace, mais dans le temps.

mots clés

équipement public
patrimoine
culture et loisirs
restructuration et réhabilitation

adresse

Le téléphérique - 12 bis route d'Annecy
74290 Veyrier-du-Lac

VEYRIER-DU-LAC



CINÉMATHEQUE DES PAYS DE SAVOIE ET DE L'AIN À VEYRIER-DU-LAC

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE VEYRIER-DU-LAC

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
ARCHITECTES - CHAMBRE & VIBERT
ÉCONOMISTE - SGI
BET STRUCTURE - SGI
BET FLUIDES - COTIB

SURFACE UTILE : 473,75 M²
SURFACE DE PLANCHER : 517,35 M²

COÛT DES TRAVAUX
1 010 165 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : NOVEMBRE 2012
LIVRAISON : DÉCEMBRE 2013
MISE EN SERVICE : MAI 2014

Le bâtiment de la gare inférieure, ancien "téléphérique de renommée mondiale", selon les affiches de l'époque, impose à même la route un corps principal particulièrement massif qu'édulcore une façade fine et élancée. Ce mur pignon fonctionne comme une "enseigne" et cadre un bâtiment parallélépipédique haut et long qui semble s'encaster dans la colline de toutes ses fondations, de tout son poids. Une impression justifiée par la vocation et la fonction de l'édifice: le téléphérique ralliait autrefois le sommet de la montagne du Veyrier d'une seule traite, sans piles ni pylônes intermédiaires. Il a donc été conçu de façon à ce que le bâtiment aval, à lui seul, fasse contrepoids pour les deux nacelles et leurs câbles. Les murs ont donc été particulièrement renforcés et le volume densifié de façon à tenir debout grâce à son propre poids.

Escalier à sens unique

Par ailleurs, l'organisation des circulations séparait les différents parcours. L'accès des visiteurs à la billetterie se faisait grâce à un escalier à sens unique, accessible dès le rez-de-chaussée, côté rue, au nord-est. Une autre volée de marches, exactement symétrique à la première, et ne la rejoignant sur aucun palier, permettait le transit des visiteurs de retour du sommet selon un même sens de circulation. Les flux montant et descendant ne se croisaient donc jamais.

Ce double escalier était calé en son fond par le mur de ceinture d'une basse fosse à contrepoids monumentale s'étirant sur toute la hauteur du bâtiment plus deux niveaux souterrains. Sur la partie droite de ce bâtiment (à l'est), était installé l'atelier, bâtiment technique d'entretien et de réparation des nacelles, pourvu, au premier étage, d'une fosse de travail.

Debout grâce à son propre poids

L'un des enjeux principaux du projet a consisté à concilier la technicité de cette organisation ancienne avec la nécessaire fonctionnalité du bâtiment remanié. Pas facile quand on sait l'épaisseur des murs à creuser (à l'aide d'une scie à béton) pour recréer des connexions et faciliter les circulations. "Le bâtiment tenait par son propre poids, rappelle Anne-Cécile Weile, Chambre & Vibert Architecte, il n'avait donc pas de fondations partout et commençait à fissurer. On a donc dû creuser et faire des reprises en sous-œuvre pour faire la liaison entre les deux bâtiments." Un exercice délicat donc, qui a nécessité de réaliser au préalable un travail de maquette, de design et de modélisation important pour mieux appréhender les notions de parcours, de hauteur et de niveaux. Une fois cette étape franchie, l'opération proprement dite a consisté à remodeler entièrement l'intérieur de l'édifice à partir de l'escalier double existant, qui a déterminé le positionnement des niveaux, avec pour chacun d'eux, le creusement d'une porte menant à un local ou à espace dédié de la structure (gestion administrative, stockage, accueil du public...). Un ascenseur a par ailleurs été positionné de manière stratégique entre l'ancienne gare et le bâtiment technique annexe afin de relier ces deux ouvrages et de garantir l'accessibilité aux différents niveaux des personnes à mobilité réduite.

Un étage de plus

Les quelques dalles de béton originelles ont été, selon les besoins, supprimées ou conservées afin de répartir différemment les paliers. Grâce à des jeux sur les volumes (demi-niveaux, mezzanines), il a même été créé un niveau supplémentaire permettant d'offrir un intervalle panoramique dominant le lac d'Annecy. Le parcours recréé reste ainsi fidèle à la thématique de l'ascension, ADN de l'édifice, tout en servant au mieux l'organisation spatiale de celui-ci, conforme à sa vocation nouvelle, avec ses lieux d'exposition, de projection, ses ateliers de travail ainsi que sa salle pédagogique. Les reprises, par petites touches habiles mais jamais intrusives, servent le confort et la fonctionnalité des espaces réaffectés: le dessin de l'ancienne peinture a été rénové et ré-affirmé, tous comme les ferrillages et les parties métalliques, les débords des murs ont été retraités finement tandis que des passerelles grillagées viennent alléger les transitions. Les attributs anciens tels que la roue monumentale servant autrefois à enrouler les câbles de la télécabine ont été réhabilités, lien évident avec les bobines de films de la cinémathèque. La cinémathèque s'est mise au diapason des techniques les plus modernes pour proposer une plongée dans le temps réussie: le local qui servait autrefois à l'hébergement des bennes a ainsi été agrandi et reconverti en salle de projection dernier cri (anti-diffraction de l'image, occultation totale, traitement acoustique...).

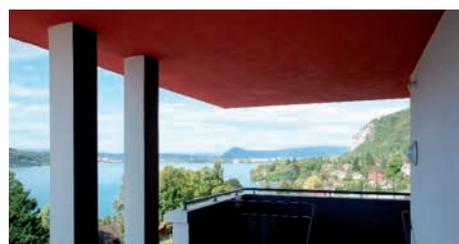
Le béton massif et géométrique du départ, au service de la structure, a finalement retrouvé une certaine plasticité pour appuyer un nouveau discours.



1



2



3

1 - Un bâtiment signal

2 - L'ancien quai du téléphérique

3 - Vue depuis le dernier palier de l'escalier

4 - Le double escalier extérieur dessert l'ensemble des niveaux

5 - La roue a été conservée à son emplacement d'origine



5



4

Relecture d'une histoire

L'intensité du village de Sixt est toute contenue dans cette place centrale constituée autour de l'abbaye et d'un tilleul multiséculaire. Une église, un presbytère et un vieux grenier semblent avoir figé le lieu pour l'éternité, témoignage ancré dans la mémoire des Sizets. À l'heure d'intervenir sur ce site classé aux Monuments historiques, il était donc hors de propos de rénover à la hussarde et encore moins de tailler à la hache, nonobstant, la culture bûcheronne locale. Chargé de réhabiliter cet édifice, l'architecte Didier Onde a donc

commencé par s'imprégner de l'esprit du lieu: une ancienne école, dernière pièce rapportée en date qui avait été accolée au XIX^{ème} siècle à un grenier plus ancien. La rénovation proprement dite a consisté à réaffirmer l'identité forte de l'édifice, dans une logique patrimoniale et historique. Le tout, en assumant sa nouvelle vocation d'espace plurifonctionnel partagé entre office de tourisme, bureaux de l'école du ski français (ESF), des guides de haute-montagne ainsi que salle des associations.

mots clés

équipement public
patrimoine
réhabilitation et restructuration
culture et loisirs

adresse

Chef-lieu
74740 Sixt-Fer-à-Cheval

SIXT-FER-À-CHEVAL



RÉHABILITATION DE
L'ANCIENNE ÉCOLE EN OFFICE
DE TOURISME ET MAISON DE
LA MONTAGNE
À SIXT-FER-A-CHEVAL

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE SIXT-FER-A-CHEVAL

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
ARCHITECTE - DIDIER ONDE
ÉCONOMISTE - FRANCK LE MASLE
BET STRUCTURE - GMS STRUCTURES
BET FLUIDES - BETER CACHAT

SURFACE UTILE : 400 M²
SURFACE DE PLANCHER : 580 M²

COÛT DES TRAVAUX
898 612 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : NOVEMBRE 2012
LIVRAISON ET MISE EN SERVICE :
DÉCEMBRE 2013

L'ancienne école et le grenier formaient un même bâtiment à forte présence identitaire structurant la place du tilleul. Visible depuis la route, sur un axe très fréquenté distribuant de hauts lieux touristiques (cirque du fer-à-Cheval, cascade du Rouget, domaine skiable), l'édifice avait tous les atouts pour fixer la clientèle en transit. Mais avant d'y concentrer les services dédiés à ces visiteurs, l'approche architecturale s'est d'abord attachée à conserver le bâtiment originel du grenier rénové (la partie droite, côté route). Elle a permis le respect de sa morphologie générale et de ses façades tout en travaillant sobrement, par petites touches, les façades de l'ancienne école. Dans cette optique, la tâche a d'abord consisté à composer de l'enduit à la chaux formulé avec des sables et graviers locaux afin d'obtenir une teinte gris chaud. L'enduit a ensuite été gratté sur les façades du grenier et essuyé sur les façades de l'école. Un jeu de textures qui a permis de différencier, sans les opposer, les deux strates bâties.

Double écriture

Dans le même esprit, l'architecte s'est intéressé à retrouver les marques du grenier d'origine – une ancienne tour en pierres conçue pour résister au feu –, marques qui avaient été absorbées au fil des rénovations successives. Ainsi, une fenêtre située à l'arrière de l'édifice s'est révélée être, après décapage, une ancienne porte. Elle a été réhabilitée dans sa dimension originelle tandis que les autres ouvertures encadrées de pierres bouchardées – référence au savoir-faire des maçons du Haut-Giffre – de cette partie du bâtiment ont été nettoyées et réintégrées selon une symétrie qui équilibre le volume. Leur minimalisme et leur "alignement" tranche avec les larges baies de la partie plus récente (l'ancienne école). Celles-ci ont été réinterprétées par adjonction de caissons extérieurs en verre et zinc plus ou moins en saillie hors de la façade et inscrits sur les anciens encadrements en pierre des fenêtres. De nuit, ces oriels dotés de rubans de leds en partie basse se colorent et donnent un parfum de fête au bâtiment. Au-delà, la double lecture conforte le jeu sur les textures initiales ainsi que la double histoire du bâtiment. Une façon de réinscrire discrètement la vérité du lieu dans la matrice villageoise...

Articulation centrale

Depuis la place du tilleul, une rampe latérale à l'édifice (l'accès pour les personnes à mobilité réduite) et un escalier ont été construits afin de desservir, via un sas vitré, le hall d'accueil de l'office de tourisme qui se situe dans l'emprise du rez-de-chaussée de l'ancienne école. La problématique principale a concerné ici la mise en place d'un système de circulation verticale interne, réglementairement efficace, qui permet de conserver dans le développement du programme la cohérence des altimétries des différents niveaux. Au centre du bâtiment, à l'articulation des deux volumes historiques, a ainsi été installé au chausse-pied, un escalier ceinturant un ascenseur vitré. Ils distribuent l'entresol ou demi-niveau supérieur (espaces de l'ESF et des guides de haute-montagne), le premier étage (salle des associations ainsi que bureaux et salle de réunion de l'office

de tourisme) et le comble (espaces de rangement et centrale de traitement d'air). Ces circulations renvoient par ailleurs au pied de l'ancien bâtiment qui a été décaissé et renforcé d'un doublage en voile béton afin de créer le sous-sol nécessaire aux fonctions de l'édifice (sanitaires du public, chaufferie bois, placards électriques).

Simplicité assumée

Autour de cette double déambulation centrale, les espaces ont été rénovés selon un plan simple et efficace privilégiant le geste de l'artisan aux envolées superfétatoires. Sol de l'accueil en béton ciré, escalier en béton brut, meneaux des fenêtres en pierre nettoyées, banque d'accueil en bouleau... Cet ensemble gris pastel permet d'afficher la modernité de l'intervention tout en révélant l'architecture ancienne.

Les différentes salles, positionnées selon les étages dans l'emprise de l'ancienne école ou du vieux grenier, ont été adaptées à leur nouvel usage, sans plus de fioritures, avec parfois un réemploi astucieux des éléments de structure anciens. Les logements historiques situés au demi-étage en balcon sur l'accueil, convertis en espace pour l'ESF, ont ainsi été équipés de placards (installés) dans une ancienne niche de fenêtre. Dans le grenier, celle-ci a subi un autre sort en devenant évier. Ailleurs, au premier étage, les châssis neufs des fenêtres de la salle des associations sont venus s'adosser aux cadres anciens en pierre, déformés par l'usure et les années. "On a gardé les cicatrices du temps, on n'est pas dans la cosmétique", illustre l'architecte, qui résume ainsi l'esprit du bâtiment. Tout sauf ostentatoire.

1 - Le bâtiment réhabilité et l'abbaye à l'arrière-plan

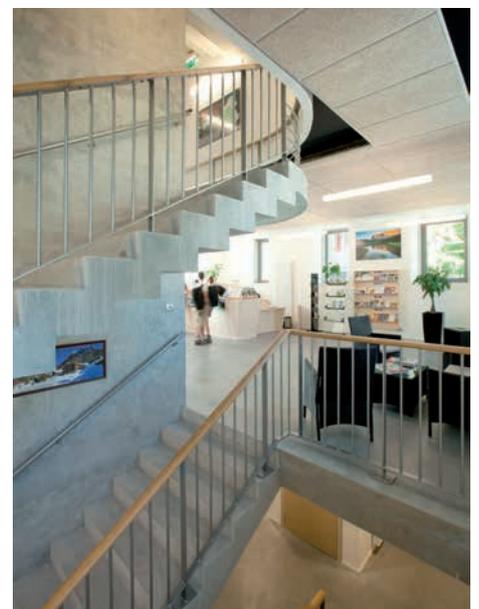
2 - L'ancienne école referme la place

3 - L'espace d'accueil

4 - La circulation verticale principale

5 - La façade arrière et la liaison avec la place et l'abbaye

6 - La façade principale tournée vers la place



L'obsession de la lumière

Si la lumière est à l'origine de toutes choses, elle est assurément le fondement de la démarche architecturale de Richard Plottier et Antoine Gaillard ainsi que la force vive de cette maison intergénérationnelle de l'enfance et de la famille. La forme de l'édifice a ainsi été en grande partie pensée en fonction de cette source, avec différents niveaux de retrait, en façade ouest, de façon à drainer les apports lumineux. Les vitrages toute hauteur, les sas aux portes automatiques vitrées ainsi que les cir-

culations, dégagées du bâtiment, participent de cette quête. Mais c'est surtout l'atrium principal vitré qui, en aspirant la lumière, sert de rotule transparente en même temps que de lieu d'animation et de diffusion vers les pièces environnantes, souvent ouvertes ou vitrées. Un parti pris habilement corrélé aux choix techniques performants (pompe à chaleur géothermique, enveloppe performante, ventilation double flux, éclairage basse consommation...) pour, au final, un vrai confort d'usage.

mots clés

équipement public
administration
restructuration urbaine

adresse

Maison intergénérationnelle
de l'enfance et de la famille
74160 Saint-Julien-en-Genevois

SAINT-JULIEN-EN-GNEVOIS



MIEF DE S^t JULIEN-EN-GNEVOIS

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE SAINT-JULIEN-EN-GNEVOIS

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
ARCHITECTE - RICHARD PLOTTIER
ARCHITECTE ASSOCIÉ - ANTOINE GAILLARD
PAYSAGISTE - WILLEM DEN HENGST
ÉCONOMISTE - ARBOTECH
BET STRUCTURE - BEM INGENIERIE
BET FLUIDES - CENA INGENIERIE

SURFACE UTILE : 3 162 M²

COÛT DES TRAVAUX
4 548 000 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)
5 663 800 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : MAI 2012
LIVRAISON : JANVIER 2014
MISE EN SERVICE : FÉVRIER 2014



1

Ce gros vaisseau de 3 165 m² de surface de plancher abrite, selon le principe de la mixité d'usages, deux crèches, un centre social ainsi que les locaux du Conseil général. Une cuisine centrale et d'autres fonctions vitales à l'édifice logées en sous-sol (parking de 40 places, aire de livraison, services communs de la crèche...). Un projet conséquent donc, qui a été érigé sur un terrain situé en cœur de ville. Aboutissement de l'axe piétonnier structurant nord-sud reliant la rue du Jura à la place de l'église et à la mairie, il est au milieu d'un ensemble hétérogène constitué de logements collectifs des années 1990 et de villas plus anciennes.

Compacité et linéarité

La géométrie dessinée par l'axe principal historique nord-sud a déterminé l'implantation de l'édifice ainsi que sa forme urbaine linéaire. Le paysage environnant, marqué par une prégnance relativement forte du végétal (les espaces verts entourant les villas) confronté aux immeubles en béton, a guidé un trait mesuré, priorisant les notions de compacité et d'intégration sur deux étages, le plus élevé étant en retrait. Dans cette optique, le terrain a été abondamment décaissé de façon à y loger un sous-sol dédié aux espaces servants. Sur cette embase ont été installées deux crèches partiellement enterrées, parfaitement symétriques, organisées en vis-à-vis de part et d'autre d'une entrée centrale, côté est, qui les distribue. Ces lieux dédiés à la petite enfance s'ouvrent vers l'ouest en liaison directe avec des espaces verts d'évolution extérieure clôturés, jusqu'en limite de propriété.

Dialogue de matières

Tout le talent des architectes a été d'implanter les ascenseurs et les escaliers à l'extérieur du bâtiment, sur la façade est. Ces circulations en béton armé sé-

curisées par des garde-corps en verre desservent les différents étages et permettent surtout de libérer les espaces intérieurs. Cette colonne vertébrale vient aussi se confronter au corps de l'édifice principal revêtu de panneaux en aluminium laqué (teinte bronze) qui changent d'aspect en fonction des lumières, ainsi qu'aux murs de refends végétalisés – qui compensent les espaces verts restreints. Chaque niveau du bâtiment s'affirme par ailleurs par la lecture des tranches de dalles en béton armé entre lesquelles les panneaux en aluminium alternent avec des modules vitrés (avec stores réglables). Ces jeux de rupture et de rencontre entre des corps d'architecture et des matières différents marquent les usages tout en servant le propos d'une œuvre moderne et originale qui s'affranchit du contexte bâti existant.

Pénétrons à présent au cœur de l'édifice. Depuis le cheminement piétonnier situé à l'est, on entre de plain-pied dans le hall d'accueil des deux crèches qui donne accès aux bureaux de l'administration et de la direction. Ce hall bénéficie d'une lumière de second jour issue des verrières d'un atrium taillé au cœur de la bâtisse, et distribue un local poussettes ainsi que des vestiaires. Les crèches proprement dites sont organisées autour d'un espace polyvalent d'activités, par ailleurs mobilisé pour les repas, qui est situé au milieu des quatre unités de vie (deux salles de repos, des sanitaires et un rangement) avec, dans son prolongement donnant sur l'extérieur, le préau et la cour de récréation. Le confort d'usage est notamment garanti par un traitement du sol pouvu d'une chape en caoutchouc massive, associée à un plancher chauffant ainsi que par des variateurs de lumière qui permettent d'ajuster les apports. Côté fonctionnalité, un monte-charge assure l'acheminement des repas depuis l'office culinaire situé en sous-sol tandis qu'un ascenseur contigu aux deux crèches, contrôlé par le personnel, permet d'accéder, en fonction des besoins d'animation, aux salles motrices du 1^{er} étage.

Urbanité et paysage

Ce niveau accueille le centre social, autrement nommé "espace de partage" (pôle petite enfance avec ses locaux de gestion) ainsi que les locaux départementaux (centre technique, pôle médico-social, espaces communs), l'ensemble s'articulant autour du patio central. Les espaces sont généreux et épanouis par des triples vitrages généreux qui créent une liaison forte avec le paysage. Mais la surprise principale de cet étage vient d'une cuisine pédagogique partagée par de multiples usagers (pôle enfance, écoles, centre hospitalier voisin), pièce fédératrice du projet.

Rendez-vous enfin au niveau supérieur, qui regroupe 450 m² affectés à un plateau de bureaux, sur tout le linéaire et autour de l'atrium, dédiés aux services du Conseil général. Dessinée en retrait sur ce plan, la structure de l'édifice s'ouvre sur des espaces de toiture végétalisée irrigués grâce à l'eau de pluie récupérée. Cette douce horizontale cadre la vue sur le lointain et la chaîne du Jura et vient épanouir les espaces de travail. Ainsi reliée au grand paysage, bien que très urbaine, cette vaste maison se donne de l'air pour faciliter la vie des gens qui l'occupent.



2



3



4

1 - Espace d'accueil situé à l'étage

2 - Locaux de la crèche en rez-de-chaussée

3 - Le projet est implanté dans un quartier d'habitat collectif

4 et 6 - Circulation verticale extérieure

5 - Façade principale et espaces extérieurs



6



5

Mixité complexe

Le principal enjeu du projet a consisté à garantir la bonne articulation d'usages hétérogènes dans un même ensemble compact et densifié. Pas facile au vu des contraintes inhérentes à chacun. Entre le service des archives municipales (dont une partie du stockage est en sous-sol) soumis à une réglementation extrêmement rigoureuse en matière d'hygrométrie, de température et de risque incendie, des logements confortables, ouverts et intimisés, et deux niveaux de parkings souterrains. Les

acteurs, Icade Promotion (branche promotion de la Caisse des Dépôts), la ville d'Annecy et le bureau d'architectes Brière & Brière, ont dû triturer le bâtiment pour livrer un ensemble cohérent, efficient et résistant. Un ensemble qui comble tous les usagers et qui s'affiche comme résolument moderne avec ses matériaux contemporains en façade (verre sérigraphié, zinc, bois...) ainsi que ses performances énergétiques élevées (BBC Effinergie pour la partie logements).

mots clés

logement collectif
équipement public
culture et loisirs
urbanisme
zinc

adresse

3 rue du 27^{ème} BCA/4 rue André Fumex
74000 Annecy

ANNECY



SERENA ARCHIVES MUNICIPALES ET LOGEMENTS à Annecy

MAÎTRE D'OUVRAGE
ICADE PROMOTION

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
ARCHITECTE - BRIÈRE & BRIÈRE
ÉCONOMISTE - GATECC
BET STRUCTURE - PLANTIER
BET FLUIDES - CETRACP
BET AUTRE - COORDINATEUR SSI DEKTRA
SYSTEMES/NAMIXIS

SURFACE UTILE ARCHIVES : 1 415 M²
SHON LOGEMENTS : 2 543 M²

COÛT DES TRAVAUX
6 000 000 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)
10 400 000 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : MAI 2011
LIVRAISON : MAI ET AOÛT 2013 (LOGEMENT)
NOVEMBRE 2013 (ARCHIVES)
MISE EN SERVICE : MARS 2014





1



2



3



4



5

Le programme a été réalisé au cœur du quartier Galbert dans un secteur entièrement réaménagé pour accueillir des logements ainsi que des équipements. Ce nouvel élément est donc venu s'insérer dans un plan de composition urbaine calibré et organisé. Il regroupe le service des archives municipales sur deux niveaux (sous-sol -1 et rez-de-chaussée) ainsi qu'un ensemble de 42 logements répartis sur la dalle haute du rez, sur 6 étages. L'ensemble s'ouvre, au Sud, vers le principal parc public de la ZAC Galbert, dans l'alignement de la Chambre de Commerce et d'Industrie à l'Est, dont le bâtiment n'est séparé, sur ce flanc, que par une ruelle. Le nouveau volume vient se raccorder avec un autre immeuble neuf de logements situé sur sa façade Ouest.

Mêmes cotes mais autres codes

Le cabinet Brière & Brière, architecte, avait déjà conçu le bâtiment de la CCI. Si son échelle en est proche, le bâtiment nouveau change pourtant de codes. Il affiche, côté parc, et en rez-de-chaussée, une façade continue largement vitrée et filtrée par un ensemble de panneaux verticaux en maille métallique. Ce traitement assure l'intimité des salles de lecture et garantit une protection solaire adéquate. Sur ce socle, l'architecte a installé ses logements. Répartis sur 4 étages, ceux-ci s'effacent derrière une large grille métallique posée en tête des balcons continus, comme une seconde peau qui vient déborder sur les côtés, créant un effet de décollement ou d'apesanteur. Sur la façade grillagée, des lames de bois ont été posées à claire-voie, horizontalement, et ont été réparties selon les ouvertures de manière à ménager des vues et à assurer une certaine intimité aux appartements. Ce "bardage" alterne avec des panneaux translucides en verre sérigraphié qui ferment les garde-corps des balcons. Au niveau supérieur, deux derniers étages couronnent le bâtiment: le treillis métallique a cédé la place à la "première peau", en zinc nu, et à la géométrie pure du bâti. La différence

1 - Accès public aux archives municipales

2 - Salle de lecture

3 - Salle polyvalente - espace d'exposition

4 - Un bâtiment inséré dans une opération d'urbanisme

5 - Le projet et le siège de la CCI

de traitement entre le rez-de-chaussée et les étages, outre ses fonctions thermique, acoustique et solaire (régulation des apports), vient marquer le distinguo entre la partie dévolue à l'équipement public et les espaces privatifs des logements. Elle sert aussi à atténuer la massivité du volume.

Un jardin intérieur

À l'est, côté CCI, la façade est plus "modeste" car au service des fonctions de l'immeuble plus que de sa mise en scène. Son socle est constitué d'un grand panneau de béton texturé et matricé, qui court sur sa longueur et abrite les entrées des immeubles, de part et d'autre de la rue. Au-dessus de ce mur, soit au premier niveau, une large cour ou terrasse figure un espace de respiration entre les deux blocs qui referment le bâtiment, au sud et au nord. Recouverte de terre de façon à être végétalisée ou jardinée en fonction des envies des résidents, elle compose un paysage intérieur lumineux, au cœur de l'îlot, qui apaise cette urbanité recomposée. Quant à la façade nord, elle a été organisée pour accueillir l'entrée technique des archives ainsi que le hall d'entrée du parking souterrain.

À l'intérieur, les archives ont été pensées pour faciliter le confort de lecture ainsi que l'étude. Le chêne est omniprésent, matière première des rayonnages ou des tables de travail. Le traitement acoustique a été particulièrement soigné via des caissons installés dans la bibliothèque et des plafonds tendus. En s'ajustant automatiquement en fonction de la luminosité naturelle, l'éclairage contribue à cette quête de confort. À l'arrière de cette salle, un volume vitré a été réservé pour les personnes souhaitant travailler en groupe. Entre cet espace isolé, le hall d'entrée et la salle de lecture, les transparences et les seconds jours sont travaillés grâce à des cloisons vitrées qui marquent les espaces sans les séparer. À l'inverse, la salle polyvalente, située à l'arrière, a été conçue pour éviter tout apport de lumière naturelle. Elle a été équipée de projecteurs très techniques, d'un système de ventilation pointu (pour garantir un seuil d'hygrométrie ainsi qu'une température constants) afin de permettre la présentation de documents très anciens et originaux fragiles.

Chambres froides et porte coupe-feu

Explicite au rez-de-chaussée, la technique est aussi et surtout présente au sous-sol, lieu de stockage des archives. Une pompe double flux y gère en permanence la température et le degré d'humidité, pour une conservation optimale des documents. Certains d'entre eux sont même gardés dans des chambres froides spécifiques. Les espaces ont par ailleurs été organisés en caissons, ou alvéoles, avec des portes coupe-feu pour éviter toute propagation d'incendie. La dalle qui sépare ces locaux des parkings en sous-sol a elle-même été doublée et renforcée de façon à éviter le réchauffement (maximum: 40°C) du niveau "archives" en cas d'incendie de voiture à l'étage inférieur. Entre ce "blockhaus" secret, en sous-sol, l'espace public chaleureux des archives ainsi que les logements, le bâtiment combine les usages et les contraintes.

Échelle humaine

Fortement marqué par l'histoire industrielle de la commune, ce site en pente douce fait partie d'un ensemble de logements de type cité-jardin, qui ont accueilli dans les années 1960 les ouvriers des établissements Gambin. Cette usine de machines-outils a alors employé jusqu'à 630 personnes. Sensible à l'idéal social et humaniste cultivé par l'entreprise, aujourd'hui fermée, l'architecte Catherine Boidevaix a souhaité inscrire son projet dans la lignée de ces constructions dessinées à l'époque par l'architecte lyonnais René Gagès et par

Jean Prouvé (pour certains panneaux de façade). Si le modèle ancien a ainsi inspiré les volumes des constructions nouvelles, l'esprit social est aussi resté : partagé par la commune ainsi que par le maître d'ouvrage, la société Halpades (constructeur et gestionnaire de logements locatifs aidés et logements sociaux). Ces appartements neufs ont ainsi permis de reloger des locataires habitant depuis très longtemps d'anciennes barres HLM. Un projet "super social", dicit l'architecte, et à échelle humaine.

mots clés

logement collectif
habitat individuel groupé
paysage
patrimoine

adresse

Rue du Lachat
74250 Viuz-en-Sallaz

VIUZ-EN-SALLAZ



LOGEMENTS COLLECTIFS "LA CLOSERIAIE DES ALLYS" À VIUZ-EN-SALLAZ

MAÎTRE D'OUVRAGE
HALPADES

MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE
PRESTADES

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
ARCHITECTE - CATHERINE BOIDEVAIX
ÉCONOMISTE - OPUS INGENIERIE
BET STRUCTURE - GMS STRUCTURE
BET FLUIDES - BRIÈRE
BET AUTRE - SIA INGENIERIE

SURFACE UTILE : 1 690 M²
SHON PROJET : 1 378 M²

COÛT DES TRAVAUX
2 370 000 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)
3 218 000 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : AVRIL 2012
LIVRAISON : SEPTEMBRE 2013
MISE EN SERVICE : SEPTEMBRE 2013

Au cœur de ce paysage boisé et vallonné, les logements collectifs ainsi que les maisons jumelées en bande ont été ramassés et tapis dans la pente, décaissée dans cette optique au nord-est. Les lignes pures et géométriques ainsi que le parement haut et mono-pan en métal viennent rappeler les toitures fibrociment des pavillons anciens. Bref ! Tout le contraire d'un projet classique sur plusieurs étages. "Il était tout à fait impossible de faire un immeuble à deux pans sur ce site, rappelle Catherine Boidevaix, le contexte historique a primé sur l'aspect financier."

En quinconce dans la pente

Constitué de sept plots en R+1 orientés au sud-ouest, le projet se divise plus précisément selon cinq plots de quatre logements (du T2 au T3) ainsi que deux autres composés de maisons en bande en duplex, soit 24 logements locatifs au total. Les bâtiments ont été répartis en quinconce dans la pente de façon à s'adapter au terrain naturel, à minimiser leur impact visuel et à ménager des perspectives. Ce souci d'ouverture et de dégagement a aussi déterminé la limitation de la place octroyée aux abris voiture à un par logement (plus une place pour personne à mobilité réduite, un autre parking situé un peu plus haut permet de compléter si besoin). La volumétrie des plots reprend celle des maisons environnantes, dans un souci d'unité, avec des toitures à un pan dont l'inclinaison est aussi douce que celle de la pente (bien qu'opposée à celle-ci). Les bâtisses affichent un socle minéral blanc en rez-de-chaussée qui abrite deux logements ouverts de plain-pied vers une terrasse individuelle prolongée par des prairies inclinées vers la vallée. Ce socle est surmonté d'un étage traité en bac acier gris, composé de deux appartements desservis par des montées d'escaliers indépendantes situées sur le côté, de part et d'autre de l'édifice, et masquées par une trame en caillebotis bois. Les logements en rez-de-chaussée bénéficient d'entrées latérales de plain-pied avec un revêtement en béton désactivé. Organisés selon une parfaite symétrie, les "blocs" s'ouvrent vers le paysage.

Des bâtiments dynamiques

Posée sur le socle, la partie supérieure se présente sous la forme d'un balcon-terrasse en porte-à-faux développé selon la même orientation. Le balcon, partagé en son centre par une claustra en douglas (alignée sur celle du rez-de-chaussée), est cadré par les lignes de la toiture en tôle ondulée laquée qui retombent en cadre continu sur les façades verticales de façon à le ceindre complètement. Ainsi traitée, la géométrie supérieure semble projeter l'ensemble du bâtiment vers le grand paysage et imprimer une dynamique à l'édifice, par-delà le hiératisme de la forme. Cette dynamique se trouve renforcée par la trame de cette façade sud-ouest habillée de panneaux de Trespa® bakélisés de couleur brique entrecoupés d'éléments-poutres en bois, d'ouvertures larges (au niveau du balcon) ou petites (en sous-pente) qui forment un tableau géométrique animé. Une mise en mouvement parachevée par le barreaudage irrégulier du balcon, avec des lattes resserrées vers le bas et plus aérées vers le haut, traitement qui

permet, par ailleurs et de manière plus prosaïque, de garantir la sécurité ainsi que l'intimité des résidents.

Priorité au paysage

L'aménagement intérieur des cinq plots principaux a priorisé l'organisation des pièces de vie, cuisine et séjour, face au grand paysage, tandis que les pièces "humides" (toilettes, cellier, salle de bain) ont été réparties sur les côtés. L'importante volumétrie du séjour a été volontairement conservée sous ses plafonds (absence de mezzanine), de façon à amplifier au maximum cet espace ouvert vers l'extérieur dont l'éclairage naturel est garanti par ces grandes baies vitrées –équipées de volets roulants télécommandés– ainsi que par des ouvertures plus discrètes tracées sur les côtés est et ouest. Sur le haut du terrain, les deux maisons en bande et en duplex ont été organisées de manière différente. Forme oblige : le salon et la cuisine sont de plain-pied, ouverts vers la terrasse gazonnée, au sud, avec un escalier à l'arrière qui dessert les trois chambres situées à l'étage (deux au sud, une au nord). Chaque logement est pourvu d'un garage indépendant accolé à la "maison", de part et d'autre de l'édifice, avec un accès direct vers le pied de la circulation centrale.

Pour l'ensemble des habitations, les matériaux, aussi bien en vêture extérieure qu'à l'intérieur, ont été choisis afin de minimiser leur entretien et garantir leur durabilité. Une simplicité et une rusticité qui n'altère en rien le confort des appartements.

1, 2 et 3 - Les bâtiments sont implantés dans la pente

4 - Les bâtiments de logements des ouvriers, construits dans les années 1960

5 - Les nouveaux bâtiments et le coteau de Viuz-en-Sallaz

6 - Les constructions d'origine et l'usine Gambin en arrière plan



1



2



3



4



5



6

Au cœur de la toile

Dernier maillon d'une première tranche de recomposition urbaine qui vise à transformer le bourg originel en une ville dynamique forte de 820 logements supplémentaires (entre 2009 et 2020), l'immeuble "Grand Angle" est l'un des éléments structurants de ce premier éco-quartier de Haute-Savoie. Situé sur la partie basse de Viry, concomitant aux axes de circulations majeurs, ce projet tisse un lien fort entre le haut et le bas de la commune en épousant la pente du terrain entre place haute et place basse grâce à un socle commercial multi-orienté. Porté par la SCCV Grand

Angle (Bremond et Vinci Promotion), le programme compte 65 logements labellisés BBC Effinergie et 2 000 m² de commerces plus deux niveaux de parkings enterrés, et donne sur une place centrale aménagée en terrasses appelée à devenir le nouveau cœur de Viry. Le projet a banni tout maniérisme ou emphase pour se concentrer sur sa vocation sociale. Un élément mixte et partagé qui vient cadrer la nouvelle place et articuler les cheminements de part et d'autre. Définitivement, un élément central et structurel d'une toile recomposée.

mots clés

logement collectif
urbanisme
restructuration urbaine
rue et place

adresse

Route de Frangy
74580 Viry

VIRY



L'IMMEUBLE DE LOGEMENTS "GRAND ANGLE" À VIRY

MAÎTRE D'OUVRAGE
SCCV GRAND ANGLE
(BREMOND ET VINCI PROMOTION)

CONDUITE D'OPÉRATION
VINCI PROMOTION

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
ARCHITECTE - CHRISTIAN PATEY
ARCHITECTE ASSOCIÉ -
EXNDO ARCHITECTURE

ÉCONOMISTE - PATEY ARCHITECTES
BET STRUCTURE - IBSE GRENOBLE

BET FLUIDES - RBE LYON

BET THERMIEN ET ENVIRONNEMENTAL -
EXNDO STUDIO LYON

SURFACE UTILE : 1 600 M²
SHON : 6 570 M²
SURFACE HABITABLE : 4 050 M²

COÛT DES TRAVAUX
7 340 000 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : SEPTEMBRE 2011
LIVRAISON : SEPTEMBRE 2013
MISE EN SERVICE : SEPTEMBRE 2013





1



2



3



4



5

Confronté au site, l'architecte Christian Patey a décidé de s'affranchir du plan masse initial, qui prévoyait un bâtiment en courbe épousant l'arrondi de la route - "trop formel mais pas forcément doux", dira-t-il pour opter pour une lecture plus "monolithique" faite de deux bâtiments aux lignes brisées qui se font écho sans se confronter, avec une césure intermédiaire qui disparaît derrière le fondu-enchaîné des formes. Compacts, afin de minimiser les déperditions thermiques, et de hauteur raisonnable (R+4) pour ne pas pénaliser d'autres bâtiments situés à l'arrière, ces deux édifices viennent marquer le sens de circulation tout en servant de cadre à la place, en vis-à-vis des autres collectifs des années 1970 situés par-delà celle-ci. Dans un contexte urbanistique disparate mêlant immeubles, bâtisses du XIX^{ème} siècle, pavillons et reliques de bâtiments ruraux, le projet "Grand Angle" ne pouvait se risquer par ailleurs à composer une strate supplémentaire. Il ne pouvait pas non plus prétendre s'inspirer d'une quelconque référence vernaculaire, le site étant marqué par ces multiples "collages" et additions successives de pièces hétérogènes. Le parti pris de l'architecte a donc été celui de la neutralité et de l'insertion. Une insertion spatiale et topographique en vérité qui a consisté à épanouir l'espace public autour, dans et au travers de ces

1 - Disposition asymétrique des ouvertures

2 - Les bâtiments s'étagent dans la pente

3 - Les toiture-terrasses sont accessibles aux résidents

4 - L'opération structure la future place du nouveau quartier

5 - Les logements sont installés sur un socle commercial

nouveaux bâtiments perméables pensés pour faciliter les circulations et les franchissements de niveau de part et d'autre. Une insertion qui a par ailleurs consisté à jouer avec la pente sans la subir afin de mieux relier les différents espaces urbains de cette ville éclatée.

Un projet de coupe

"Il s'agit plus d'un projet en coupe qu'en plan, rappelle Christian Patey, un projet qui vise à accueillir l'espace public pour que les franchissements de niveau se fassent de manière naturelle." Les bâtiments présentent ainsi tous une double ou triple orientation, avec des commerces, en rez-de-chaussée, auxquels on peut accéder selon une logique traversante de plain-pied depuis la grande place principale ou via une volée d'escaliers depuis le parking situé au niveau bas, à l'opposé, côté route. Le passage taillé entre les deux bâtiments renforce ce sentiment de fluidité des circulations en offrant la possibilité à tous, valides comme personnes à mobilité réduite, de tourner autour du socle. Par-delà ces "transparences", la massivité apparente des volumes a été allégée grâce au travail sur les façades.

Asymétrie et facettes

Carrés de couleur aléatoires et différenciés, ruptures de lignes et ouvertures variées dans leurs proportions qui correspondent à des logements atypiques et différenciés depuis l'extérieur, bénéficiant de plusieurs orientations... Cette volontaire asymétrie fonctionne comme autant de micro tableaux, ou facettes, qui captent la lumière de manière alternative et rythment l'enveloppe tout en rappelant le côté aléatoire de la ville ancienne. Ce traitement ne néglige aucun aspect : toutes les façades ont été traitées avec la même rigueur. Où l'on retrouve ces ruptures de lignes, ces ouvertures à disposition aléatoire et de tailles différentes complétées par des terrasses et des balcons intimisés par des garde-corps en métal pixellisés... Cette façade joue ainsi un rôle d'appel depuis le rond-point en contrebas, qui marque l'une des entrées principales de la ville, vers la nouvelle place publique du centre de Viry. En pied d'immeuble et sur ce même côté, en limite de route et au long des escaliers, des murs en gabions viennent enrichir le jeu de textures et de géométries. L'ensemble du socle a par ailleurs été différencié du reste de l'immeuble avec un traitement des façades en rez-de-chaussée avec panneaux de Trespa® qui affirme la vocation commerciale de ce niveau : cette ligne est surmontée d'un bandeau destiné à accueillir les enseignes de magasins contraints par une même charte graphique. Pas question de dénaturer l'impression de l'ensemble depuis l'agora !

Jardins suspendus

Et s'il s'agit de prendre de la hauteur, tous les résidents pourront compter sur les toitures-terrasses, qui servent, sur un plan fonctionnel, à la fois pour l'isolation et la rétention d'eau. Aménagées en jardins communs suspendus, celles-ci sont des lieux singuliers qui permettent aussi de contempler le grand paysage du Genevois et la chaîne du Jura. Des espaces aisément accessibles pour s'affranchir de la ville et de la cohue pour un moment de sérénité.

Du casse-tête à l'objet sur mesure

Au sein d'une zone hétérogène proche du centre-ville, mêlant habitats individuels et immeubles collectifs construits depuis les années 1950, le projet illustre à merveille la réflexion urbanistique actuelle, tant en termes de gestion de l'espace que d'optimisation de celui-ci, dans des villes qui tendent à se recentrer sur leur(s) cœur(s) pour limiter le grignotage. La construction vient en effet profiter d'une parcelle libre pour s'y glisser au plus juste, "au chausse-

pied", dira l'architecte Pascal Legrand, et joue avec les limites d'un espace limité et sclérosé par les contraintes, un véritable casse-tête à l'origine, pour faire émerger des solutions viables et fonctionnelles. Un projet qui a demandé beaucoup de réflexion pour atteindre, au travers d'une volumétrie simple, une juste mesure et une cohérence, et offrir aux résidant un véritable confort d'usage. Loin des flonflons.

mots clés

logement collectif
urbanisme
bois
verre
béton

adresse

30 avenue de Cran
74000 Annecy

ANNECY



LOGEMENTS COLLECTIFS ART DE VILLE À ANNECY

MAÎTRE D'OUVRAGE
SNC COGEDIM SAVOIES-LÉMAN

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
ARCHITECTE - PASCAL LEGRAND
ÉCONOMISTE - CE2T INGENIERIE
BET STRUCTURE - GMS
BET FLUIDES - CETBI

SURFACE UTILE : 1 360 M²
SURFACE DE PLANCHER : 1 682 M²

COÛT DES TRAVAUX
2 859 200 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)
4 800 400 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : AVRIL 2011
LIVRAISON : SEPTEMBRE 2013
MISE EN SERVICE : SEPTEMBRE 2013



Il s'agit d'un véritable casse-tête à multiples facettes que ce projet de copropriété situé à Annecy, commandité par le maître d'ouvrage Cogedim Savoies-Léman. Un projet qui cumule les contraintes : une parcelle exiguë, de 14 mètres de large pour 60 mètres de long, située entre deux voies, la rue des Fleurs et l'avenue de Cran ; un positionnement sur deux zones urbaines imposant des règles différentes ; l'obligation de créer deux niveaux de sous-sol, de respecter la réglementation sismique...

Des berlinoises en sous-sol

Parfait connaisseur de cet environnement, puisque son bureau est situé à deux pas, l'architecte Pascal Legrand est venu accoler et aligner son projet à un autre bâtiment réalisé quelques mois auparavant par un autre promoteur. L'ambition a été d'offrir du côté de l'avenue de Cran un seul front bâti linéaire de façon à répondre ainsi aux obligations fixées par le classement d'une partie de la zone (UAb, favorisant la densification). Il a dans le même temps fallu tenir compte du classement d'une autre partie de la parcelle en UBa, une réglementation beaucoup plus contraignante en termes de catégorie de bâti (habitat pavillonnaire). Avec une conséquence de taille : concentrer les places de stationnement sur deux niveaux de sous-sol au lieu d'un, une partie de la parcelle étant interdite à tout aménagement souterrain (en parallèle, seules quelques places pour les visiteurs ont été créées à l'arrière, côté rue des Fleurs). De fait, et afin d'assurer l'assise de l'édifice, le terrain a été creusé puis renforcé par un système de berlinoises, des murs de soutènement doublés de butons (ou tirants). Par ailleurs, pour répondre là aussi aux contraintes d'urbanisme, l'architecte s'est attaché à garantir une servitude de passage public entre la rue des Fleurs et l'avenue de Cran : la gymnastique, habile, a consisté à dessiner une extension mitoyenne en porte-à-faux qui est venue s'accoler, à partir du deuxième étage, au bâtiment construit sur le même alignement, avec entre les deux un joint de dilatation susceptible d'absorber d'éventuels mouvements sismiques. Le passage ou venelle garanti par cette astuce, sert de point de liaison entre les deux rues autant que de point d'entrée, à l'abri, pour les appartements de l'immeuble neuf. Astuce encore dans l'ajustement des lignes du bâtiment au parallèle des deux rues principales qui le circonscrivent dans sa longueur : si du côté de l'avenue de Cran, le front bâti accompagne le profil de cette voie, du côté de la rue des Fleurs, il s'aligne via ses grands balcons qui ont été agrandis et taillés en trapèze. Une façon de biaiser pour mieux ajuster.

Un bâtiment inscrit dans son tissu urbain

Les façades aux lignes contemporaines, recouvertes de panneaux de Trespa®, avec leurs fenêtres en aluminium laqué et leurs balcons intimisés par des verres teintés opacifiés, s'allient harmonieusement aux matières naturelles, comme le bois (mélèze et red cedar), qui habille ces mêmes balcons de béton, ainsi que l'enduit minéral, et parachèvent le sentiment d'une intégration à l'environnement urbain. Dans ce contexte, les contraintes techniques elles-mêmes ont été détournées pour servir le discours.

Les ouvertures disposées en quinconce apportent une réponse technique en matière de sécurité incendie (cette disposition évite la propagation des flammes d'un appartement à l'autre, via les fenêtres) et viennent aussi animer la façade. Les oppositions de teintes, enduit blanc pour le volume principal, panneaux de Trespa® vert de gris pour la partie centrale, qui vient le couronner, et marron pour la partie en porte-à-faux, permettent enfin de souligner les différents niveaux de volumétrie ainsi que les différents niveaux du bâtiment tout en affirmant ses lignes. Bien que contrariée par les règles d'urbanisme, la géométrie dessine finalement de nouveaux points d'appui qui viennent cadrer et inscrire le bâtiment dans son contexte.

Quête de précision et sens de la mesure

L'agencement et la répartition des 26 appartements, du studio au 5 pièces, sur sept étages (dont un appartement sommital en attique) ont été pensés dans le même souci du détail. Chaque terrasse et balcon du premier au dernier niveau bénéficient ainsi d'une orientation optimum favorisant les apports de lumière naturelle. Les logements ont été équipés de menuiseries bois/aluminium, les chambres revêtues de parquet contrecollé, les balcons recouverts de carrelage. Quant à la qualité thermique, elle est garantie par une isolation mixte intérieur-extérieur ainsi que par des panneaux solaires qui garantissent la production d'eau chaude. Des prestations de qualité conformes au standard BBC qui parachèvent le propos de ce bâtiment précis et mesuré.

1 et 2 - Une avenue hétérogène en mutation

3 - Façade arrière, accès parking et piétons

4 et 6 - Les balcons-terrasses habillés de bois

5 - Insertion dans le tissu urbain



L'art de loger deux "longères" dans une allée

Au-delà du fond, qui privilégie la simplicité et l'épure à "l'excès de bavardage", selon les architectes Jean-Michel Favre et Éric Libes, l'originalité du projet réside d'abord dans le dispositif de la location-accession qui permet à des ménages primo-accédants de devenir propriétaire de leur logement, pour un prix raisonnable, après une phase locative de quelques années. Néophyte en matière de montage de ce type d'opération, plus proche de la maison individuelle que du collectif, le maître d'ouvrage Ideis, société anonyme coo-

pérative d'HLM filiale de Haute-Savoie Habitat, prouve aussi tout l'intérêt de mobiliser des espaces libres en cœur de ville, pour loger des personnes à revenus modestes. L'exemple de cette allée déserte reconverte en espaces à vivre, participe ainsi d'une réflexion plus large sur de nouveaux modes d'habitat, peu consommateurs d'espace. Ou l'art de construire dans les arrières-cours ou les jardins... Une idée qui fera florès dans un département irrémédiablement grignoté par l'urbanisation.

mots clés

logement individuel groupé
rue et place
bois
urbanisme

adresse

144 route des Belhiardes /
91 route de la Tuilerie
74410 Saint-Jorioz

SAINT-JORIOZ



LOGEMENTS GROUPÉS "LES LIPARIS" À SAINT-JORIOZ

MAÎTRE D'OUVRAGE
SOCIÉTÉ ANONYME COOPÉRATIVE
D'HLM IDEIS

MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE
HAUTE-SAVOIE HABITAT

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
ARCHITECTES -
JEAN-MICHEL FAVRE ET ÉRIC LIBES
ÉCONOMISTE - LE GUILCHER
BET STRUCTURE - GMS STRUCTURES
BET FLUIDES - BETER PIERRE CACHAT

SURFACE UTILE : 557,94 M²
SHON : 587 M²

COÛT DES TRAVAUX
727 853 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)
1 320 311 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : DÉCEMBRE 2011
LIVRAISON : JUIN 2013
MISE EN SERVICE : JUIN 2013

Sur cette parcelle communale étroite de 100 mètres de longueur, étirée d'est en ouest, sur 15 à 18,5 mètres de largeur, initialement destinée à devenir une voirie, l'architecte a installé un programme de six maisons individuelles groupées (quatre T4 de 80 m² et deux T5 de 93 m²) réparties entre deux ensembles alignés sur la partie nord. La complexité du projet a consisté à jouer avec la morphologie particulière du terrain et à organiser les stationnements en périphérie de façon à libérer de l'espace. Ou l'art de densifier en douceur en plein cœur d'un tissu pavillonnaire... Mais avant que de construire, un important travail a été réalisé pour traiter les eaux pluviales selon un circuit interne : des zones de rétention réalisées avec des empièvements (galets ronds) ont été mises en place devant les garages. Ce tapis drainant permet de ralentir les mouvements d'infiltration et d'éponger les remontées humides issues de la nappe phréatique.

Garages à l'extérieur

Organisés en duplex et en R+1, les six logements bénéficient chacun d'un jardin privatif et de deux places de stationnement, une couverte et une extérieure, situées de part et d'autre de la parcelle. Les garages viennent ainsi fermer le périmètre et, du même coup, l'intimiser tout en faisant le lien avec l'espace public (les deux rues perpendiculaires à l'axe du projet, qui viennent le clôturer). Compte tenu de la forme de la parcelle, le parti architectural a été de placer les pavillons au cœur du terrain, tout en les calant au maximum en limite nord de façon à dégager des espaces verts sur le côté opposé. Les deux bâtiments ont donc été alignés à cette lisière mais présentent, derrière un traitement homogène des façades, des gabarits différents, l'un d'entre eux étant plus long et plus profond que le premier. Une servitude de passage en stabilisé compacté, réservée à la copropriété, vient desservir les entrées situées au nord des "blocs" qui s'ouvrent, au sud, vers des jardins individualisés et coquets. Les volumes sont venus se glisser au plus près dans la géométrie du terrain, cadrés par les règles de cette zone pavillonnaire, notamment le CES (coefficient d'emprise au sol), règle qui a déterminé l'espace entre les bâtiments ainsi que leurs dimensions.

Rythmique en façade

Pas d'ostentation donc, mais une simplicité assumée, conforme par ailleurs à la vocation "bon marché" de logements attribués selon le dispositif de la location-accession à des ménages primo-accédants. Au nord, les entrées des différents logements ont été identifiées grâce à des claustras en mélèze qui viennent les cadrer tout en servant de "garages" à vélo. Des îlots de végétalisation viennent séparer le pied des bâtiments du passage piétonnier, créant une zone intermédiaire de résidentialisation – ou de "privatisation" – des rez-de-chaussée. Sur cette façade, les fenêtres, deux par logement (chambre et salle de bain), sont par ailleurs réduites mais suffisantes, organisées selon un plan rigoureux et régulier qui crée un dialogue avec les lignes du bardage en bois, bardage qui habille aussi, de part et d'autre de la parcelle, les abris dédiés aux déchets ménagers. La masse des deux volumes

principaux, qui n'est pas sans rappeler la géométrie des corps de ferme ou longères d'autrefois, est ainsi apaisée par cette composition rythmique que l'on retrouve aussi au sud, bien qu'avec un point de vue différent. De ce côté-ci en effet, les équilibres sont d'abord soutenus par de grandes fenêtres rectangulaires étirées de bas en haut (qui ont aussi vocation à capter le soleil) avec des garde-corps blancs qui viennent fermer, composition identique et symétrique que l'on retrouve sur toute la façade.

Un modèle de simplicité

Pour parfaire l'équilibre, des brise-soleil viennent abriter les ouvertures situées en rez-de-jardin, occultant le soleil de midi et de l'après-midi. Ces treillis en bois, encadrés par une armature métallique, ont été taillés en biseau, de haut en bas, pour se rapprocher, en pied, de la façade, et respecter le fameux CES. L'art de biaiser avec les règles tout en les respectant... En revanche, les murs pignons des deux bâtiments, est et ouest, sont restés fermés : une façon de garantir l'équilibre de ces façades et de faciliter les performances de ces édifices construits en béton avec isolation extérieure, qui souscrivent aux performances BBC (Bâtiment Basse Consommation). Au final, dans les lignes et les matériaux, le projet tissé dans cette allée apparaît comme très logique et rationnel. Un exemple anti "bling-bling" à mettre en avant.

1 et 2 - Les six maisons groupées sont desservies par une allée piétonne

3 et 4 - Les logements en duplex bénéficient tous d'un jardin

5 - Les garages sont dissociés des bâtiments



Espace partagé

La complexité technique du projet de restructuration urbaine, glissé sur un parking souterrain tiré au cordeau et renforcé, s'est doublée d'une difficulté logistique. Celle de combiner et de concilier les points de vue de multiples intervenants, paysagiste (atelier Fontaine), architecte (Unanime) et concepteur lumière (L'Acte Lumière...) pour tisser une œuvre commune... Sans compter qu'il aura fallu tenir compte d'une évolution du cahier des charges au cours

des trois années du chantier. Le projet a donc connu de multiples rebondissements et réajustements et il a fallu finalement toute l'abnégation et la convergence de vue des différents intervenants pour lever les questions techniques et s'adapter aux changements d'homme avant d'aboutir. Une collaboration qui tisse sans nul doute aujourd'hui l'esprit de cette place partagée, espace de liens et de rencontres, qui vient recentrer une ville élargie et éclatée.

mots clés

restructuration urbaine
espace public
rue et place
lumière
bois
acier
béton

adresse

Place de la libération
74100 Annemasse

ANNEMASSE



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBÉRATION À ANNEMASSE

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE D'ANNEMASSE

MAÎTRISE D'ŒUVRE DES ESPACES PUBLICS
PAYSAGISTE - ATELIER FONTAINE
BET VRD - UGUET
CONCEPTEUR LUMIÈRE - L'ACTE LUMIÈRE

MAÎTRISE D'ŒUVRE DES COUVERTS
ARCHITECTE - UNANIME ARCHITECTES
ÉCONOMISTE, BET STRUCTURE,
BET FLUIDES - BETEM INGENIERIE
BET Bois - CBS - CBT

SURFACE UTILE DES ESPACES PUBLICS :
15 800 M²

SURFACE UTILE DES COUVERTS :
2 168 M²

SURFACE DE PLANCHER DES KIOSQUES :
96 M²

COÛT DES TRAVAUX :
ESPACES PUBLICS :
6 000 000 € HT
COUVERTS :
2 400 000 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : JANVIER 2011
LIVRAISON : FÉVRIER 2012 (PLACE)
MARS 2013 (COUVERTS)

Dans un environnement urbain lâche et hétéroclite, le projet s'est attaché à redonner une cohérence à l'espace, à offrir un lieu de représentation et de vie dynamique en centre-ville et à servir de rotule d'articulation entre le centre administratif, la frange commerçante, les équipements scolaires et les quartiers d'habitation. Le programme a par ailleurs été dessiné de façon à anticiper les liens et les complémentarités en vue de la requalification future des places voisines.

50 cm de dalle sur un parking

Mais avant que de "libérer" le parvis pour le rendre aux piétons, il a fallu transférer les places de parking pour les loger en souterrain sur deux niveaux, soit 634 places au lieu de 300 précédemment. Cette obligation a constitué, pour l'équipe de maîtrise d'œuvre, un problème compliqué. La première contrainte, liée à la nature du terrain et à la présence d'une nappe phréatique proche, a conduit à limiter le creusement du sous-sol. La deuxième contrainte, fonctionnelle, a été liée à l'installation de couverts d'un certain poids ainsi qu'à l'utilisation de la future place pour la tenue du marché et diverses manifestations. Dès lors, la question s'est imposée logiquement : comment minimiser l'épaisseur des dalles du parking pour garantir l'espace dévolu aux voitures et respecter la contrainte altimétrique, tout en assurant la solidité de la structure ainsi que l'intégration des différents réseaux ? La solution retenue a été celle d'une structure autonome et indépendante du sous-sol (pour des raisons sismiques, une autre contrainte) avec des longerines de répartition de charges et un maillage de poutrelles coulissantes. Grâce à ce système, la dalle étanchée de surface a été réduite à 50 centimètres : suffisant pour intégrer les différents réseaux nécessaires au bon fonctionnement de la place (câbles électriques, réseaux d'eaux pluviales...) et supporter les déplacements des poids lourds les jours de marché.

Végétation en périphérie

Cet aspect structurel a eu pour autre conséquence de reléguer la végétation en périphérie : composé de 180 arbres, un écran de verdure a été planté dans des jardinières aux murets de pierre qui ont pour fonction de le protéger vis-à-vis du marché tout en servant d'assise périphérique à la place. Même le monument historique a dû être démonté et déplacé, après ravalement, pour respecter les limites de surcharge de la dalle. Au final, la place recomposée a finalement su s'approprier les contraintes pour proposer un vaste parvis minéral et dépouillé (traité avec du béton désactivé et sablé ainsi que du granit) ponctué par une fontaine monumentale composée de 4 bassins animés de jeux d'eau et d'éclairage. Un véritable espace central de représentation ouvert à de multiples usages –avec des placettes intermédiaires plus intimes– qui facilite les rencontres, l'organisation de manifestations de plein air et qui vient plus largement relier la ville. La place de la Libération valorise en effet l'activité des rues commerçantes Libération et Pasteur. Elle favorise aussi les modes de déplacement doux et collectifs grâce à de larges trottoirs (le long des commerces), des voies en site propre pour

les bus ainsi que des voies mixtes associant livraisons, vélos et bus.

Des couverts en lignes brisées

L'aménagement de la place a été complété, toujours en périphérie, par la réalisation de couverts qui viennent clore le projet. Ceux-ci se présentent sous la forme de structures bois en douglas massif perchées sur des poteaux métalliques en acier galvanisé et laqué surmontés de toitures qui se déroulent sous la forme de pans brisés et inclinés un peu à la manière de vagues. Les différents édicules du parking souterrain, les locaux de service ainsi que le marché ou autres manifestations profitent de l'abri offert par cette structure qui alterne des pans de couverture métalliques ou vitrées, selon les orientations nord ou sud de la charpente. Censée servir de support, à l'origine, à l'accueil de panneaux photovoltaïques, une idée abandonnée pour des raisons techniques, la forme en panneaux brisée est malgré tout restée. Elle permet de rompre la linéarité de la protection : une réponse qui sert aussi à redonner un cadre cohérent à la place ainsi qu'une échelle intermédiaire entre piétons et environnement bâti.

Pour parfaire cette échelle et favoriser l'appropriation de la place, de jour comme de nuit, celle-ci a bénéficié d'une mise en lumière soignée et précise : le volume des couverts a été mis en valeur par un jeu de tubes fluorescents colorés fixés sur la structure. Une ondulation de implantations et des gradients de teintes accompagnent le mouvement des volumes.

Le cœur de la place a par ailleurs été intégralement dégagé pour l'usage de réflecteurs isotropes qui assurent des niveaux d'éclairage différents en fonction des usages. Enfin, les deux kiosques (fonctions commerciale et technique) ont été en partie recouverts de verres sérigraphiés qui prennent vie au gré des lumières aléatoires intérieures. Minérale, végétale et illuminée, la place de la Libération peut pleinement assurer son rôle de cœur de ville.

1 et 6 - Les couverts ceinturent la place

2 - Deux niveaux de stationnement sont situés en sous-sol

3 - Le traitement de sol associe béton, pierre naturelle et bois

4 - Les plantations, positionnées en périphérie, assurent une continuité avec les rues voisines

5 - Une voie dédiée aux transports collectifs traverse la place



1



2



3



4



5



6

Retour à la nature

Sur les rives du lac Léman, le site en question se situe à l'interface entre le tissu pavillonnaire de la ville de Publier et la réserve naturelle du delta de la Dranse, espace écologiquement riche et sensible. Il jouxte également le port industriel et sa gravière. Le projet de renaturation a associé dans un même comité de pilotage élargi la commune, l'association Asters, la DDT (Direction Départementale des Territoires) ainsi que la Cipel (structure franco-suisse chargée

de surveiller la qualité des eaux du Léman), avec le bureau ADP Dubois pour la maîtrise d'œuvre. Compte-tenu des enjeux écologiques majeurs sur ce secteur, le projet a privilégié une renaturation d'un espace autrefois domestiqué. Il s'agissait de redonner à ce triangle longtemps délaissé le caractère d'un espace naturel en partie livré à lui-même. Entre tentation d'un retour à la pureté et quête des origines, un joli fouillis.

mots clés

espace sensible
génie végétal
parc et jardin
espace public

adresse

Route de la Dranse
74500 Publier

PUBLIER



LE PARC DE LA DRANSE À PUBLIER

MAÎTRE D'OUVRAGE
CONSERVATOIRE DU LITTORAL

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
PAYSAGISTE - ADP DUBOIS
ÉCONOMISTE - OPUS
AUTRE BET - ACER CAMPESTRE
BET ÉCOLOGUE - ACER CAMPESTRE

SURFACE UTILE : 48 000 M²
(SURFACE TERRAIN NU)

COÛT DES TRAVAUX
692 300 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION
828 000 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : OCTOBRE 2012
LIVRAISON : JUIN 2013
MISE EN SERVICE : JUIN 2013





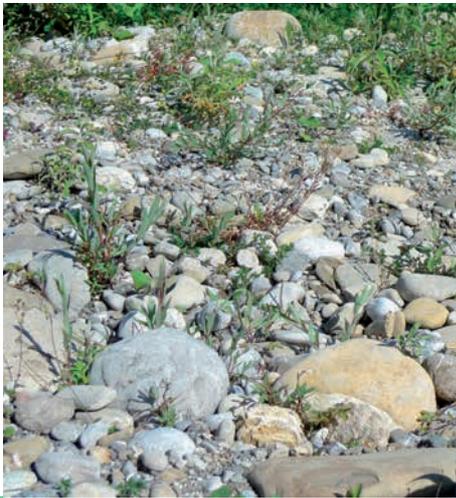
1



2



3



4



5

Ce n'est qu'en 2010, après l'arrêt des activités d'une ancienne colonie de vacances présente sur ce site de 4,8 hectares, et le rachat de celui-ci par le Conservatoire du Littoral, que le projet de renaturation a vu le jour. Et plutôt que créer un parc urbain aux pelouses soigneusement taillées et à la végétation domestiquée, le choix s'est porté vers une approche sobre et discrète privilégiant un retour au naturel et encourageant une diversité florale et de milieux. Une approche qui s'est attachée parallèlement à concilier les espaces et les activités de façon à faire cohabiter préservation de la nature et usages de détente.

Esprit de delta

Avant d'entamer les travaux de renaturation proprement dits, le chantier a d'abord consisté à détruire, après désamiantage, de nombreux bâtiments disparates, vestiges du centre de vacances, ainsi qu'un terrain de football utilisé par l'équipe locale. Seules deux maisonnettes situées à l'entrée ouest ont été conservées et reconverties pour les pêcheurs ainsi que les gardes de la réserve. Des engins ont ensuite creusé, terrassé et modelé le relief de façon à créer des dépressions et des buttes : les premières doivent abriter des milieux humides tandis que les secondes présentent des versants secs accueillant le cortège végétal adapté. Ce travail sur les points hauts et les points bas a permis de retrouver l'esprit de delta de la rivière propre au lieu, avec différents bras irréguliers qui irriguent le site et convergent jusqu'au lac. Exit le gazon et le goudron anciens : place à un environ-

1 - La plage

2 - Les ifs existants ont été conservés

3 - Allée piétonne et création de prairie

4 - Colonisation de plantes pionnières dans les bordures de galets

5 - Une mare a été recréée, favorisant la faune avicole du delta de la Dranse

nement diversifié où des milieux boisés plus ou moins humides côtoient des espaces ouverts, prairies de fauche ou pelouses plus sèches ainsi que des milieux de lisière en limite de parc (haies, saussaies ou taillis) et des roselières... Les boisements du projet, composés d'espèces indigènes, se basent en partie sur les bosquets existants, bien implantés en front de lac. D'autres ont été créés à partir d'essences présentes dans la réserve (saules, peupliers...) tandis que les invasifs tels que les robiniers et les buddleia ont été arrachés. En lisière, de nombreuses haies et bandes (noisetiers, cornouillers, chênes) ont été plantées : de hauteur et de structure variables, elles viennent structurer l'ensemble et l'isoler du tissu résidentiel au sud-est. À l'ouest, des taillis d'argousiers et d'arbustes bordent l'accès au parc.

Renaturation expérimentale

L'ensemble, composé selon un plan établissant des zones de transition et des espaces complémentaires (parc, plage, belvédères contemplatifs) et une zone fermée au public (zone de nidification des hérons), est appelé à fonctionner de manière plus ou moins autonome. L'intervention de l'homme est limitée au maximum de façon à ce que la nature retrouve ses droits. Le site est ainsi géré de manière écologique, notamment avec le principe de la fauche tardive à la fin de l'été, qui permet aux différentes espèces d'accomplir convenablement leur cycle biologique. Un système vertueux qui permet par ailleurs d'accroître la biodiversité. L'approche, quasi expérimentale, donnera cependant lieu à des ajustements réguliers. Façon d'éviter que les plantations des débuts deviennent une forêt luxuriante... Car le site doit aussi et surtout servir de lieu d'accueil et de sensibilisation du public et en cela, épanouir les perspectives.

Itinéraires et perspectives

Dans cette optique, il a été tracé divers cheminements qui évoquent les méandres de la rivière, irréguliers et sinueux, autant de pistes d'exploration convergeant vers les bords du lac. Ces chemins sont constitués de lits de galets de largeurs variables : grossière en périphérie, cette granulométrie est plus fine au centre des voies de façon à permettre aux personnes à mobilité réduite d'y accéder. Quelques passages surélevés et passerelles en bois permettent par ailleurs de traverser les milieux naturels plus sensibles (zones humides) et de les appréhender sans les perturber. Les berges du lac, enfin, ont aussi bénéficié d'une restauration qui a permis de faciliter leur usage ainsi que d'ouvrir les perspectives. Le muret et la clôture séparant autrefois le parc des berges ont ainsi été en grande partie supprimés, permettant la libre évolution sur la grève. À l'est, le muret a été simplement arasé de façon à garantir une continuité visuelle et une ouverture affirmée vers le Léman. Enfin, le socle de l'ancien local nautique a été conservé pour servir de butte surélevée de 2,20 m, belvédère recouvert d'un platelage en bois pour les contemplatifs en front de lac. Sur le littoral, des bancs jalonnent la jetée : réalisés à partir de matières plastiques recyclées jalonnent la jetée. Une concession discrète à la modernité au cœur de ce parc recomposé, tout à la gloire d'une nature exubérante et épanouie.

Dans le gant du bourg ancien

Au fin fond de la vallée du Giffre, le village de Sixt-Fer-à-Cheval dispose d'un sacré tempérament, fruit de l'histoire, qui lui a laissé quelques témoignages en héritage (abbaye, vieux tilleul...), et d'un positionnement géographique peu commun, au cœur d'un environnement sauvage fait de gorges, de cascades et de montagnes verticales. Le parti pris des paysagistes chargés de requalifier le centre-bourg a donc été de s'inscrire dans la tessiture ancienne tout en conformant les espaces aux besoins

actuels. Tout le contraire d'une révolution donc: le projet a privilégié des matériaux nobles se rapprochant des originaux, et a conservé quelques éléments en place. Cette fidélité n'a pas empêché la mise en œuvre de solutions très techniques, parfois complexes, pour garantir l'efficacité et la sécurité d'usage des circulations. À l'arrivée, la partie revisitée vient ainsi se glisser dans le gant du bourg ancien. Tout l'art d'un projet apparemment anodin mais réellement complexe.

mots clés

patrimoine
paysage
espace public
pierre
infrastructure

adresse

Chef-lieu
74740 Sixt-Fer-à-Cheval

SIXT-FER-À-CHEVAL



AMÉNAGEMENT DU CHEF-LIEU ET DES QUAIS DU GIFFRE À SIXT-FER-A-CHEVAL

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE SIXT-FER-A-CHEVAL

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
PAYSAGISTES - DENIS ROPTIN
ET CHRISTOPHE VEYRAT PARISIEN
BET VRD - VIATEC

TRANCHE 1 (QUAI DU GIFFRE)

SURFACE UTILE : 2 200 M²

COÛT DES TRAVAUX
350 000 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : AVRIL 2008
MISE EN SERVICE : OCTOBRE 2008

TRANCHE 2 (ABORDS MAIRIE)

SURFACE UTILE : 1 500 M²

COÛT DES TRAVAUX
300 000 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : AOÛT 2010
MISE EN SERVICE : JUILLET 2012





1

Les paysagistes Christophe Veyrat-Parisien et Denis Roptin sont intervenus à deux reprises : d'abord pour l'aménagement de la rive droite des quais du Giffre, en 2008, puis pour le réaménagement des abords de la mairie en 2010 et 2012. Leur action s'est inscrite dans un projet plus global de requalification du centre-bourg visant à redonner cohérence et lisibilité à celui-ci. Deux leviers majeurs ont été mobilisés dans ce sens : la sécurisation de la circulation automobile ainsi qu'une piétonisation renforcée.

Un village rendu aux piétons

Le village étant traversé par une route départementale prise en étau entre la rivière (qui la longe) et un front de bâtisses, il était autrefois difficile d'y circuler avec aisance, tout du moins de profiter de la vue sur le cœur de village, sur ses éléments patrimoniaux et naturels. Les rives du torrent étaient en effet parsemées de quelques vieux arbres et de places de parkings situées en bordure du courant, sclérosant un peu plus cet espace oublié des piétons. L'enjeu a été de rendre à ceux-ci le loisir d'aller et venir en bordure du Giffre. Dans cette optique, le gabarit de la voie routière a été réduit à 5,50 mètres, ce qui a permis de dégager une circulation piétonne continue le long du quai. Mais les travaux ont surtout porté sur l'alignement et le nivellement des seuils : entre la



2



3

1, 2 et 3 - Les quais réhabilités avec sobriété

4 - Pont sur le Giffre

5 et 6 - Route en encorbellement sur le Giffre avec nouvelle circulation piétonne



4



6



5

route et les commerces, les trottoirs ont cédé la place à des accès de plain-pied tandis que le carrefour a été relevé pour raccorder le niveau du pont qui enjambe la rivière. Mais qui dit fluidité dit aussi marquage des espaces et des limites : un exercice délicat qui consiste à matérialiser sans interrompre. Des butées surélevées ont été installées pour bloquer les voitures garées sur le bas-côté et des plots en pierre ont été positionnés pour héberger des tilleuls censés, à l'avenir, fournir ombrage. Les matériaux reprennent la minéralité originelle : bétons désactivés issus de la centrale de La Rivière-Enverse pour les sols, bordures en granit des Vosges, pierres de Sixt-Fer-à-Cheval en ce qui concerne les plots, chêne pour le mobilier... Les garde-corps alignés face à la rivière n'ont, en revanche, pas été modifiés pour des raisons de convenance et de facilité : un remplacement aurait été extrêmement coûteux et complexe dans le cadre de ce périmètre classé.

Une chaussée en encorbellement

Dans un deuxième temps, le projet s'est intéressé, avec le même souci de fluidité et d'épanouissement des espaces, à la requalification des abords de la mairie et du quai, en rive gauche, qui se prolonge jusqu'au carrefour de l'ancien office de tourisme. À même la route, l'entrée de la mairie a bénéficié d'un trottoir qui sécurise son accès, un parvis en pierres de Sixt brochées. Restait à régler la question de la dangerosité de la voie de circulation s'élevant en direction de la cascade du Rouget, avec, à cet endroit, une courbe inclinée et étroite, comme un goulot d'étranglement. Afin d'élargir la route et de garantir une continuité piétonne sans s'engager dans la construction coûteuse d'un nouveau mur, le choix des professionnels a été porté sur un ouvrage en encorbellement qui est venu prendre appui sur l'ancien pont, via différentes poutres métalliques de 4 mètres de longueur insérées horizontalement au cœur même de la route. Raccordées et consolidées ensemble grâce à un ferrailage qui épouse la forme du virage original, ces poutres supportent des dalles préfabriquées qui permettent l'élargissement de la chaussée. Un chantier technique en raison du calcul des forces mises en œuvre, par ailleurs compliqué par la nécessité de déplacer une chambre PTT et de ménager une adduction d'eau potable, le tout sur fond de "revirement" d'entreprises.

Remise en cohérence

De façon à garantir un cheminement piétonnier sécurisé et à interdire la circulation sur l'extension, un muret de granit de 40 cm de haut a été étiré entre la route et le passage dévolu aux marcheurs. Une continuité a été assurée vers les commerces situés en amont de la mairie grâce à un petit passage équipé de dalles podotactiles. Du côté du Giffre, l'ancienne cabine téléphonique a été supprimée : la municipalité a choisi de reconverter ce site en point de vue avec du granit de réemploi. Enfin, certains garde-corps, côté aval, ont été changés pour des serrureries qui respectent la norme actuelle. Au final, les éléments nouveaux se sont parfaitement intégrés dans le tissu ancien, sans forfanterie ni esbroufe, pour une juste remise en cohérence.

Circulez, il y a à voir...

Ce projet de prolongement de la promenade lacustre et de requalification des berges a été associé au réaménagement de l'avenue de Chavoires -axe routier reliant Annecy-le-Vieux à Veyrier-du-Lac- par le Conseil Général. L'enjeu, sur ces rives hyper fréquentées et étranglées entre la voie routière, le lac et le Mont Veyrier a été de reconquérir et de gagner des espaces- en douceur- pour garantir une multiplicité et une sécurité des usages. Un enjeu fort partagé par les trois maîtres d'ouvrage (les communes d'Annecy-le-Vieux, de

Veyrier-du-Lac et le Conseil général) et leurs maîtres d'œuvre. Si les réponses apportées comportent des traits communs fondamentaux, notamment pour des raisons de cohérence et de continuité, elles peuvent aussi différer, reflet de la sensibilité des intervenants et des caractéristiques propres des zones traitées. À Annecy-le-Vieux, la conception des aménagements s'inscrit dans la continuité d'une première tranche de travaux tandis qu'à Veyrier, elle a porté sur une requalification paysagère.

mots clés

paysage
génie végétal
infrastructure
espace sensible

adresse

Avenue de Chavoire
Annecy-le-Vieux/Veyrier-du-Lac

VEYRIER DU LAC / ANNECY-LE-VIEUX



AMÉNAGEMENT DES RIVES DU LAC ENTRE ANNECY-LE-VIEUX ET VEYRIER-DU-LAC

- 1-PROMENADE LACUSTRE ET AMÉNAGEMENT DES BERGES DE L'AVENUE DE CHAVOIRES
- 2-AMÉNAGEMENTS CYCLABLES
- 3-REQUALIFICATION DES BERGES ET AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ

MAÎTRE D'OUVRAGE

- 1-VILLE D'ANNECY-LE-VIEUX
- 2-CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-SAVOIE
- 3-COMMUNE DE VEYRIER-DU-LAC

MAÎTRISE D'ŒUVRE

- 1-VILLE D'ANNECY-LE-VIEUX
- 2-INGEROP/VEGETUDE
- 3-PATRICK HUMBLOT PAYSAGISTE VIATEC/TECTA

COÛT D'OPÉRATION

- 1- 1 300 000 € TTC
- 2- 3 630 000 € TTC
- 3- 314 974 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER :

- 1-SEPTEMBRE 2013
- 2-OCTOBRE 2012
- 3-SEPTEMBRE 2013

MISE EN SERVICE :

- 1-DÉCEMBRE 2013 À MARS 2014
- 2-ÉTÉ 2013
- 3-PRINTEMPS 2014



Les trois maîtres d'ouvrage ont trouvé des points de convergence en ce qui concerne l'usage du bois, mobilisé de part et d'autre dans le cadre de promenades, de pontons ou de belvédères. Autre point de rencontre, plus formel : l'absolue délicatesse avec laquelle ont dû être réalisés les différents travaux, eu égard à la sensibilité du site en question. Il a fallu ainsi composer avec les contraintes en matière de loi sur l'eau (périmètres de captage, frayères à poissons...), de classement (loi Littoral, soumission des pontons à l'avis de l'architecte des bâtiments de France) et d'étude d'impact (DREAL).

"Accompagnement paysager"

Chargé de repenser le quai de Chavoire, côté Veyrier-du-Lac, sur une surface de 2 000 m², le paysagiste Patrick Humblot a ainsi privilégié une réponse à "faible impact environnemental" en limitant au maximum les opérations d'aménagement du site. Son projet d'"accompagnement paysager de la piste cyclable", destiné par ailleurs à donner une identité à l'entrée de la commune ainsi qu'à pérenniser des espaces verts dégradés, a privilégié les gabions en galets aux murets, les sols perméables en stabilisé et en bois plutôt que les sols en béton désactivé, les plantes indigènes plutôt que les variétés horticoles... Au sol, des granulats de pierre de Grésy-sur-Aix sont par ailleurs venus faire écho à la texture de la falaise qui borde la route. Une approche "écologique" qui facilite la vie du lieu, les galets étant colonisés par des animaux lacustres et des végétaux (saules et les cornouillers) amenés à s'enraciner naturellement. La réponse est similaire sur l'autre partie du projet, à Annecy-le-Vieux : car si la commune a reprofilé la tête de berge et repris les enrochements pour renforcer celle-ci et faciliter le cheminement, elle a surtout réinstallé au cœur de la digue, selon un plan irrégulier, de nombreuses niches avec végétaux rustiques et colorés, appelés à recoloniser.

Côté Veyrier, la presqu'île, cœur attachant de cette partie littorale débordant en arondi sur le lac, a bénéficié d'un soin tout particulier : le paysagiste s'est attaché à réhabiliter ce lieu autrefois délaissé en nivelant le terrain, inférieur sur ce plan à celui de la piste cyclable. La végétation a été "sélectionnée" entraînant le maintien de vieux buis et de pins, la valorisation et la plantation de cinq nouveaux platanes –on retrouve ces derniers sur la partie ancilevienne– et la taille d'autres arbres (tilleul) afin d'optimiser les vues.

Pontons sur le lac

D'un côté comme de l'autre, la démarche étant à la recombinaison ou à la recontextualisation des espaces plus qu'à un aménagement lourd –par ailleurs proscrit–, les réponses "artificielles" apparentes ont donc été limitées. Elles se cantonnent essentiellement à l'installation de petits mobiliers intégrés et anti-vandalisme côté Veyrier (chaises longues, chaises individuelles et bancs), assises qui s'inspirent des modèles ancileviens. Les travaux majeurs ont surtout concerné les circulations construits sur le lac, parallèlement à la promenade des berges et à la piste cyclable. Côté Veyrier, la presqu'île a été étendue vers l'eau via un ponton

en bois (structure en mélèze supportant des lames d'IP éco-certifié) duquel émergent quelques arbres majestueux. Trois belvédères viennent par ailleurs dominer la berge renaturalisée.

Côté Annecy-le-Vieux, la commune a décidé de prolonger de 500 mètres la promenade lacustre de 140 mètres inaugurée en 2003. La berge ne permettant pas de proposer un itinéraire de déambulation du fait de sa faible largeur, la réponse technique a consisté, en 2013 comme en 2003, à gagner l'espace sur l'eau. Bien qu'éprouvée, la mise en œuvre du projet a représenté un petit défi technique avec l'installation d'un atelier sur le lac, plutôt que depuis la rive, afin de limiter l'intrusion et l'impact sur le site. C'est donc depuis une grande barge qu'ont été vibro-foncés les pieux de 13 à 18 mètres de hauteur appelés à supporter la charpente métallique ainsi que le platelage en bois de chêne français. 330 mètres ont été réalisés selon ce procédé, les pontons restants étant construits selon la technique dite d'"encorbellement". Ici, il s'est agi de créer une longrine béton sur la tête d'enrochements, permettant de caler le platelage, et de mettre en place des micro-pieux perforés (tous les deux mètres) pour soutenir l'ensemble de la promenade.

Fluidité des circulations

Ainsi pensées, ces déambulations de 2,50 m de largeur sans garde-corps, raccordées de plain-pied pour un accès aux personnes à mobilité réduite, ou via quelques marches, donnent au piéton l'impression de flotter sur l'eau. Ce cheminement en bois ainsi que la voie verte et la piste cyclable, plus le trottoir situé de l'autre côté de la route, fonctionnent de manière complémentaire et garantissent, en les partageant, la fluidité des circulations et des usages. Une réponse simple, efficace et pertinente, validée par la fréquentation actuelle du site.



1



2



3



4

1, 2 et 3 - Requalification des berges et voie cyclable à Veyrier-du-Lac

4 et 5 - Prolongement de la promenade lacustre et voie cyclable à Annecy-le-Vieux

6 - Première phase d'aménagement réalisée en 2003 à Annecy-le-Vieux



5



6

Un vaisseau ovoïde et futuriste

Le nouveau refuge du Goûter, halte sur la voie royale d'ascension au mont Blanc, a été construit à 300 mètres à l'ouest de l'ancien refuge qui était devenu obsolète et inapproprié. Destiné à canaliser et à maîtriser les flux d'alpinistes ainsi qu'à réduire l'empreinte humaine sur ce site de haute-montagne emblématique, ce nouveau bâtiment concentre au plus haut degré les contraintes et les enjeux énergétiques, technologiques et environnementaux. Un véritable défi, à 3 835 mètres d'altitude, au milieu de vents parfois catabatiques et par des

températures extrêmes. Une formidable aventure humaine aussi, initiée par la Fédération des Clubs Alpains, maître d'ouvrage, de concert avec une équipe d'ingénieurs et d'architectes curieux et visionnaires. Une équipe qui a su coordonner les technologies les plus récentes et les plus performantes aux techniques anciennes pour faire de ce bâtiment une œuvre exemplaire et économe, vaisseau en bois de 120 places et de 685 m² (surface plancher), de forme ovoïde, dont la proue s'élance au-dessus du précipice.

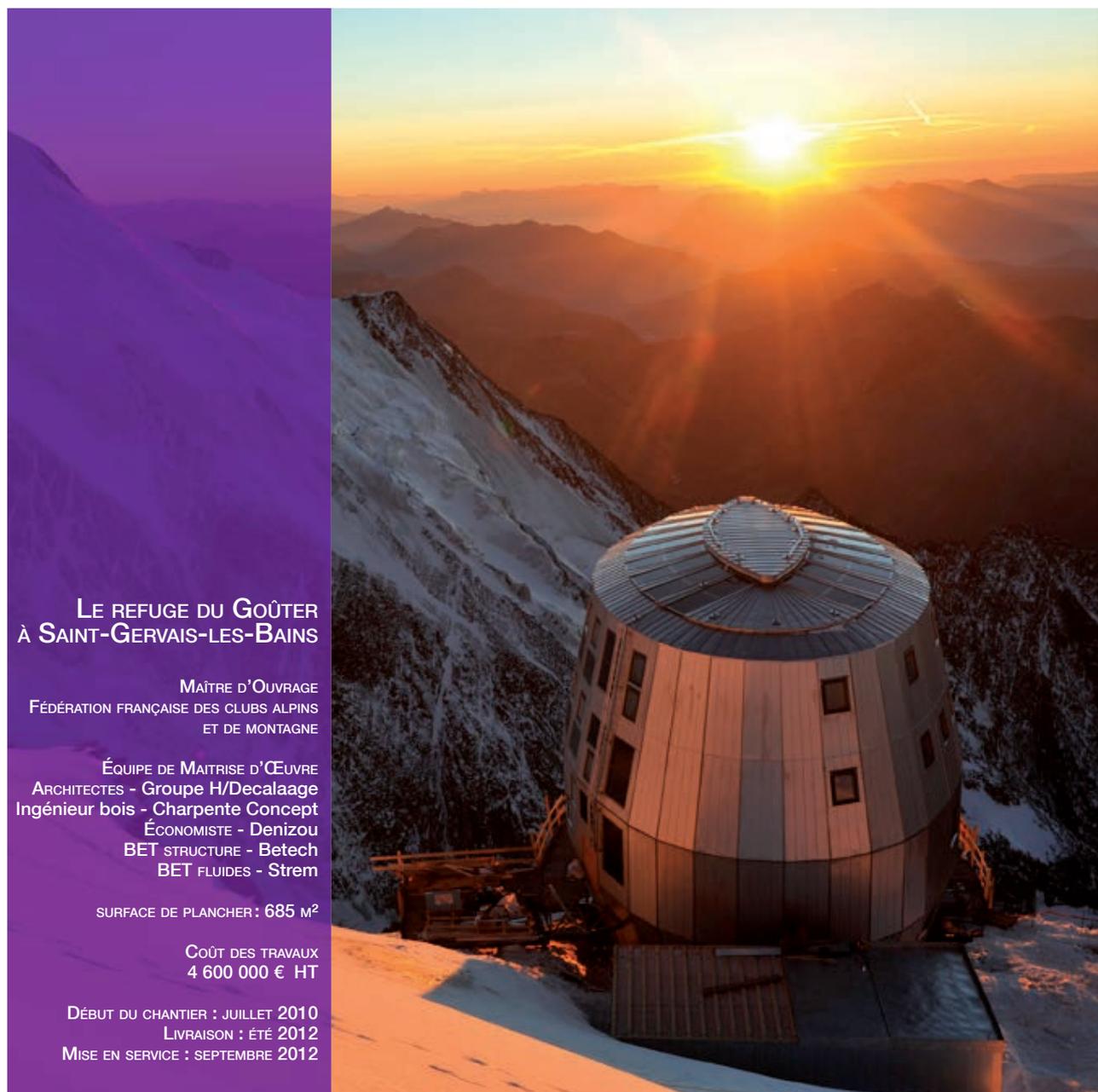
mots clés

développement durable
technique
bois
inox

adresse

74170 Saint-Gervais-les-Bains

SAINT-GERVAIS-LES-BAINS



LE REFUGE DU GOÛTER À SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

MAÎTRE D'OUVRAGE
FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CLUBS ALPINS
ET DE MONTAGNE

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
ARCHITECTES - Groupe H/Decalage
Ingénieur bois - Charpente Concept
ÉCONOMISTE - Denizou
BET STRUCTURE - Betech
BET FLUIDES - Strem

SURFACE DE PLANCHER : 685 M²

COÛT DES TRAVAUX
4 600 000 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : JUILLET 2010
LIVRAISON : ÉTÉ 2012
MISE EN SERVICE : SEPTEMBRE 2012



1



2



3



4



5



6

Le chantier, hors-norme, cumule les contraintes. Contrainte climatique tout d'abord : à près de 4 000 mètres, les conditions de travail sont définitivement extrêmes. Contrainte liée au site aussi : trouver un espace suffisamment large et plane, de bonne composition géologique, pour stabiliser et ancrer profondément le bâtiment. Contrainte liée à l'architecture de l'édifice par ailleurs : inventer un modèle structurel qui concilie la solidité et la facilité de mise en œuvre. Contrainte durable enfin : créer un modèle énergétiquement autonome en adéquation avec son environnement. Il a fallu la synergie d'une équipe de maîtrise d'œuvre comprenant deux cabinets d'architectes et plusieurs bureaux d'ingénierie, pour résoudre les multiples interrogations posées par ce projet complexe.

Le site retenu pour l'implantation du nouveau refuge se situe en amont de l'ancien bâtiment et en contrebas de l'arête neigeuse sur une surface plane et large qui permet de sécuriser les allées et venues des alpinistes. Sur cette zone, le rocher a été sondé préalablement et a offert toutes les conditions pour un ancrage solide de l'édifice au cœur du permafrost, à plus de 4 mètres sous la surface.

Forme en ellipse

Les questions de site étant levées, il restait à dessiner la forme du bâtiment. L'option retenue, résolument audacieuse et avant-gardiste, a été celle d'une structure susceptible de résister aux vents : l'idée de l'ellipse, qui rappelle les contours d'un œuf, s'est naturellement imposée à la fois pour son aérodynamisme et sa résistance. L'emplacement de cette ossature parallèlement à l'arête ainsi que sa forme ont permis de résoudre la question du dégagement des grandes façades par rapport à la neige, celle-ci étant évacuée vers l'arrière contre le versant enlaccé de l'aiguille du Goûter. Côté matériaux, l'utilisation de bois de pays (sapin et

1 et 2 - Le bâtiment est implanté sur pilotis

3 et 4 - Un chantier dans des conditions extrêmes

5 - La salle du refectoire

6 - Un des dortoirs

7 - Couloir et vestiaire

épicéa) en armature a été là aussi plébiscitée, à la fois pour des raisons environnementales (débit, transformation, collage et assemblage local) et de facilité de mise en œuvre ainsi que pour ses qualités techniques et structurelles. Le principe constructif repose ainsi sur une structure-grille en bois constituée d'éléments assemblés par goujons scellés à la résine.

Coquille de bois

Ce squelette repose sur une plateforme, elle aussi en bois, constituée de poutres et de contreventements horizontaux, qui a été installée hors de contact du terrain et maintenue à l'écart de la neige grâce à un système de pilotis. Ces tubes métalliques en forme de tripode (sur le modèle des racines d'une molaire pour éviter l'arrachement) ont été enfoncés dans le sol et scellés par l'injection d'un coulis de ciment. Surmontant le socle, on trouve quatre dalles, correspondant aux quatre étages de l'édifice, qui ont été élevées et portées par des poteaux et des poutres en bois massif, la limite extérieure de chaque dalle étant définie par une ceinture en bois massif également. Au dernier niveau, les poutres faitières et intermédiaires, également cintrées, forment le support du toit. Pour couronner le projet, l'isolation des façades et de la toiture a été réalisée en panneaux de fibres de bois recyclées et cette coquille habillée d'une vêtue en inox gris brossé à faible réflectivité, alternant avec des triples vitrages à lames d'argon et des panneaux photovoltaïques. L'ensemble a été aligné sur le même plan afin d'éviter tout obstacle au vent. La coquille présente ainsi un volume à 128 facettes trapézoïdales ou rectangulaires qui s'éclairent alternativement en fonction de la course du soleil.

Tri par ultrasons et levage de la charpente à l'ancienne

Au global, les partis pris d'assemblage et de structure ont mobilisé des technologies de pointe (tri par ultrasons de la structure en lamellé-collé, assemblages par tiges encollées, caissons creux autoportants, pour moins de matière...) tout en s'appuyant sur la simplicité des techniques de levage des anciens bâtisseurs telles les "chèvres", appareils rustiques de manutention. Une double approche qui a abouti à un astucieux compromis entre la quête d'allègement de la construction et la nécessité de reprise d'efforts liée aux charges de neige et de vent. Le tout sur fond d'économies de rotations d'hélicoptères afin de minimiser l'impact.

Mieux encore : cette haute technicité a été dupliquée pour une gestion des ressources et des énergies optimale. Le refuge représente ainsi un laboratoire qui concentre les technologies des bâtiments du futur avec ses capteurs photovoltaïques associés à une éolienne pour la production d'électricité, son système de cogénération biomasse pour l'appoint énergétique, son fondoir à neige alimenté par de l'énergie thermique (pour la production d'eau), son module de traitement et d'assainissement des eaux inspiré de la marine... Un vaisseau quasiment passif qui après quelques ajustements, devrait définitivement trouver son rythme de croisière en 2015.



7

Références est une publication du CAUE de Haute-Savoie.
Siège social : L'îlot-S - 7 esplanade Paul Grimault - 74000 Annecy.
Tél : 04 50 88 21 10
www.caue74.fr

Responsable de la publication :
Arnaud Dutheil, Directeur du CAUE.

Rédaction : Laurent Gannaz, journaliste.

Crédit photographique :
Romain Blanchi, CAUE (p.8 à 11 et p.39 image 4), Pascal Tournaire (p.44, 45) et Didier Onde (p.17 images 1 et 5).

Conception graphique :
Anthony Denizard, CAUE.
N°ISSN : en cours. Publication annuelle gratuite imprimée en 500 exemplaires.
Novembre 2014.

Reproduction même partielle interdite.



CAUC
HAUTE-SAVOIE
CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT